



# JOURNAL OFFICIEL

## District Seine & Marne

### SOMMAIRE

- PV du Comité Directeur du 09.10.2025
- Relevé de décisions du Bureau du Comité Directeur du 08.10.2025
- PV Commission de Surveillance Electorale du 03.10.2025
- Info PV Commission de Discipline du 08.10.2025
- PV Commission de Prévention Médiation Education du 07.10.2025
- PV Commission des Statuts & Règlements du 07.10.2025
- PV Commissions restreintes d'Organisation des Compétitions des 06.10.2025 & 09.10.2025
- PV Commission du Foot Animation du 07.10.2025
- Calendrier des formations techniques 2025/2026

### CALENDRIERS

A la suite de nouveaux engagements retrouvez en fin de numéro les mises à jour :

- ▣ SENIORS D4D
- ▣ U18 D3C
- ▣ U16 D3C

### BRASSAGES EXCELLENCE

Retrouvez dans ce numéro les plateaux prévus les  
 ♦ samedi 11 octobre 2025

### FUTSAL ESPOIR

#### U10/U11

La répartition pour les plateaux organisés le samedi 18 octobre 2025 à

- ♦ BOURRON MARLOTTE
- ♦ CHATELET EN BRIE
- ♦ COULOMMIERS

Sera communiquée le  
 mardi 14 octobre 2025

### RAPPEL FMI

Chaque équipe doit avoir un référent FMI habilité dans FOOTCLUBS

### MISE A JOUR



Dans le cadre de l'Assemblée Générale, il est demandé à tous les clubs de mettre à jour leur Président sur Footclubs

### FOOT ANIM

Retrouvez dans ce numéro les plateaux CHALLENGE et FESTIFOOT prévus le  
 ♦ samedi 11 octobre 2025

### INFO COMPETITION

► CRITERIUM U13 EXCELLENCE  
 début le 08 novembre 2025



### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DISTRICT

**SAMEDI 18 OCTOBRE 2025**

A LESIGNY

Complexe de l'Entre Deux Parcs  
 Avenue des Hyverneaux  
 77150 LESIGNY

(émargement à partir de 8 heures)

Les différents documents ont été envoyés aux clubs sur leurs messageries officielles

# Permanence téléphonique

Poursuivant sa volonté d'être à l'écoute des clubs et dans le cadre du Dispositif Global de Prévention, le Comité Directeur du District met en place un dispositif de permanence téléphonique le week-end.

Cette ligne est réservée aux problèmes ou anomalies exceptionnels ne pouvant pas trouver de solution immédiate sur le stade sans l'intervention d'une tierce personne qualifiée tels que, par exemple :

- Conditions de sécurité problématique dès l'accueil (spectateurs hostiles, absence de protection de l'équipe visiteuse, menaces, etc...)
- Problèmes réglementaires (refus de désigner un ou des arbitres de touche en cas d'absence d'officiels, obstruction à la réalisation des vérifications d'avant match, etc...)
- Anomalies diverses (maillots des 2 équipes identiques, changement de stade à la dernière minute, etc...)

Les incidents et éléments communiqués à la personne d'astreinte feront l'objet d'un rapport qui sera transmis à la Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education (CDPME) pour suite à donner.

## Nota Bene :

- Ce dispositif n'est applicable que sur les compétitions organisées par le District.
- Pour faciliter les échanges et laisser la possibilité à la personne d'astreinte de rappeler un interlocuteur, il est conseillé de ne pas appeler avec un numéro masqué.

**. Les clubs doivent prévenir la permanence en cas d'intervention des forces de l'ordre.**

**RAPPEL : la permanence est joignable : - le samedi de 13 heures à 18 heures**

**- le dimanche de 9 heures à 18 heures**

Permanence du weekend des 11 et 12 octobre 2025



M. Cédric GUILLOSO  
06.43.70.72.10

# Agenda du District

## MONTRY

### COMMISSIONS

Mardi 14 octobre 2025

Commission des Statuts & Règlements

-  
18H00

Jeudi 16 octobre 2025

Commission d'Organisation des  
Compétitions

-  
16H00

## LE MEE

### COMMISSION

Mercredi 15 octobre 2025

Commission de Discipline

-  
16H00



# Assemblée Générale

- ✓ Présentation de l'ordre du jour
- ✓ Rapport moral et financier

**SAMEDI 18 OCTOBRE 9H**

- ✓ Allocutions des personnalités présentes
- ✓ Informations des modifications
- ✓ Elections
- ✓ Questions écrites des clubs

Complexe de l'Entre Deux Parcs,  
Avenue des Hyverneaux à Lésigny (77150)

Emargement à partir de 8 heures

# APPEL À CANDIDATURES

# COMMISSION DISCIPLINAIRE

Rejoignez une instance clé du football départemental.

Pour un sport équitable, respectueux, et responsable.

Candidatures ouvertes jusqu'au 31 octobre 2025.

[direction@seineetmarne.fff.fr](mailto:direction@seineetmarne.fff.fr)



# COMMISSION DISCIPLINAIRE

## Appel à candidatures – Commission de Discipline du District

Le District de Seine-et-Marne de Football lance un appel à candidatures pour intégrer sa Commission de Discipline.

### Missions de la Commission

La Commission de Discipline est chargée de statuer sur les faits disciplinaires signalés dans le cadre des compétitions organisées par le District.

### Profil recherché

- Disponibilité tous les mercredis à partir de 16h00
- Réunions en alternance sur les sites du Mée et de Montry
- Rigueur et sens des responsabilités
- Esprit d'analyse et de contradiction
- Quelques notions juridiques appréciées
- Respect absolu d'un devoir de réserve et d'une impartialité totale dans l'exercice de la fonction

### Pourquoi s'engager ?

Rejoindre la Commission de Discipline, c'est contribuer activement au respect des règles, à l'équité sportive et à la promotion des valeurs du football sur notre territoire.

### Candidature

Merci d'adresser votre candidature (nom, prénom, coordonnées et présentation de votre profil/motivation) par mail à :  
[direction@seineetmarne.fff.fr](mailto:direction@seineetmarne.fff.fr) avant le 31 octobre 2025.





# Comité Directeur

## **PROCÈS VERBAL du jeudi 09 octobre 2025**

*Réunion organisée par voie électronique (Article 13.7 des Statuts du District)*

### **Situation des équipes seniors de COSMO**

Le Comité Directeur,

Vu l'article 23.5 des Règlements Généraux relatif aux forfaits généraux et à leurs conséquences,

Considérant que le club de Cosmo a informé, le lendemain de la première journée de championnat, de sa décision de se retirer de la compétition,

Considérant que, pour cette première journée, le club de Cosmo a déclaré un forfait avisé et n'a donc disputé aucune rencontre,

Considérant que le club a exprimé le souhait de maintenir une activité compétitive par l'intermédiaire de son équipe 2 engagée en Division 3,

Considérant l'intérêt sportif et associatif de préserver la participation du club au championnat, dans le respect de l'esprit des règlements,

Considérant enfin le caractère exceptionnel de la situation,

Décide exceptionnellement :

D'autoriser l'équipe 2 du club de Cosmo, initialement engagée en Division 3, à poursuivre la saison 2025-2026 ;

De reconnaître cette équipe comme équipe 1 du club de Cosmo pour la saison en cours ;

De préciser que cette décision est prise à titre exceptionnel, en application de l'article 23.5 des Règlements Généraux, et ne saurait constituer un précédent.



# Bureau du Comité Directeur

## **RELEVÉ DE DECISIONS du mercredi 08 octobre 2025**

### **En visioconférence**

**Présidence** : Philippe COLLOT

**Présents** : Jean-François DIDIER - Cédric GUILLOSO - Jean-Paul PEYRIN - Jean-Marie RENAUD  
- Ludovic VANTYGHM - Gérard VIVES.

**Excusée** : Monique MACHO

**Assistent** : Nicolas MAKSYMIUK

En ouverture de la réunion, Philippe COLLOT informe le Bureau avoir été contacté par un journaliste du Parisien pour évoquer les violences et incivilités dans le Football et avoir échangé sur le Plan Départemental mis en place. Dans la continuité des échanges, une sollicitation pour assister à l'organisation d'un match à huis-clos a été formulée par le journal. Il précise au Bureau ne pas y avoir donné suite et en détaille les raisons.

#### **1. Plan de Communication du District – 2025/2026**

Philippe COLLOT présente au Bureau le Plan de Communication proposé par l'alternante du District pour la saison 2025/2026. Celui-ci sera également présenté au Comité Directeur lors de la réunion du mois de novembre.

#### **2. Traitement des actions en cours**

##### [École des Ambassadrices du Football 77](#)

Le Bureau prend connaissance du nombre de féminines inscrites, à date : 7. Une relance des clubs est en cours depuis aujourd'hui. En fonction du résultat de celle-ci, décision sera prise demain de reporter, ou pas, la 1<sup>ère</sup> journée prévue le 12/10/2025.

##### [Expérimentation du Projet « Nouveau Label »](#)

L'expérimentation sera officiellement lancée au cours de 2 réunions de présentation aux clubs volontaires du nouveau dispositif, les 10/11 et 14/11, respectivement à Montry et Au Mée sur Seine.

#### **3. Affaires Financières**

##### [Examen des devis](#)

##### **Contrôle du terrain du District nécessaire au renouvellement de l'homologation**

C2s = chiffrage de l'opération de renouvellement des essais sur le revêtement synthétique. Le Bureau valide le devis présenté pour un montant de 2817 €.

Sportest = contrôle des buts. Le Bureau valide le devis présenté pour un montant de 441,60 €.

## **Assemblée Générale du District**

Leni = émargement et vote dématérialisés. Le Bureau valide le devis présenté pour un montant de 3108 €.

### **Matériel informatique**

IDS = acquisition de 2 stations et 2 écrans pour renforcer les équipements actuels. Le Bureau valide le devis présenté pour un montant de 652,80 €

### Panneaux de sensibilisation aux bonnes attitudes

Suite à une demande supplémentaire des clubs (complément de dotations et/ou 1<sup>ère</sup> demande de ceux qui n'avaient initialement pas répondu à la proposition), le Bureau entérine une nouvelle acquisition de 10 panneaux, au même tarif que la commande initiale.

### Clubs concernés

- PROVINS
- BOISSISE-PRINGY
- CESSON
- FONTENAY-TRESIGNY
- VILLEPARISIS
- CHAUCONIN-NEUFMOUTIERS

## **4. Affaires Administratives**

### Commission de Discipline

Il prend connaissance de la proposition du Président de la Commission de nommer Daniel CARDOUX – Vice-Président, suite au départ en province de Jean-Claude MOREAU. Après échange entre les participants, le Bureau valide cette proposition.

Un appel à candidatures est en cours pour combler les places laissées vacantes.

### Recensement des besoins en Formation

Le Bureau prend connaissance du recensement régional des besoins liés à la formation :

- Tout Terrain
- Saisie des absences dans Yparéo
- Organisation d'une bibliothèque de document « type » d'aide au suivi des formations

Après avoir entendu les explications du Directeur Administratif sur le détail des modules proposés, le Bureau valide l'inscription de Dorothee POTHEE pour la partie « formation ». Concernant la partie « Tout Terrain », les membres de la CDIF seront consultés.

### Dispositif Service Civique 2025/2026

Philippe COLLOT informe les membres du Bureau des informations reçues des autorités concernant l'arrêt temporaire du financement alloué au dispositif jusqu'au 31/12/2025. Cette situation entraîne, de facto, l'impossibilité pour le district d'effectuer l'intégralité des recrutements prévus au bénéfice des clubs jusqu'à cette date, malgré le budget validé dans le cadre de l'agrément.

De ce fait, décision est donc prise de prioriser les possibilités restantes vers les clubs qui n'ont bénéficié d'aucun recrutement, à date.

## 5. Affaires sportives

### Groupes des critères « Excellence » Foot Animation 2025/2026

Le Bureau examine les propositions de la Commission Foot Animation concernant la composition des groupes des critères EXC, notamment les demandes exceptionnelles des clubs qui n'entrent pas dans les critères réglementaires initialement fixés.

Considérant les éléments apportés par ladite commission venant argumenter ces propositions, le Bureau entérine les groupes EXC pour 2025/2026.

### Critériums U17 et U15 à 8

Le Directeur Administratif informe le Bureau du nombre d'équipes qui ont manifesté le souhait de s'engager sur ces critères : 2 équipes pour les U17 et 5 pour les U15. Une décision définitive sera prise après la date butoir du 15/10.

### Critérium U18F à 8

Les engagements enregistrés à date (3) ne permettent pas d'organiser cette pratique pour l'instant. Le CTD-DAP chargé de ce dossier doit contacter les clubs concernés afin de leur exposer la situation et d'identifier les autres possibilités d'engagement.

### Finales Départementales FUTSAL U15F et U18F (2024/2025)

Après avoir pris connaissance de l'accord des équipes concernées (VAL D'EUROPE – TORCY – MEAUX), le Bureau valide la date du 12/11/2025 pour le déroulement des matches. Ceux-ci se joueront à MEAUX.

### Détections / Sélections U13

Sur proposition de l'Équipe Technique Départementale, compte-tenu des effectifs importants qui vont participer à la détection, le Bureau valide l'organisation à huis-clos de cette opération.

### Critérium U13 à 11

**Demande du FC MAGNY de changer de groupe** : après examen de la composition actuelle des groupes (3 poules de 9 équipes) et de l'analyse des équipes qui ne peuvent pas s'opposer à la demande des autorités ou pour des faits disciplinaires récents, le Bureau ne peut pas accéder à la demande. Toutefois, une permutation sera proposée à un autre club, en dernier recours.

### Ententes

Le Bureau valide les ententes, ci-après.

U13 : VAL YERRES / ARC EN CIEL

SUPPORT : VAL YERRES

U13 : CHEVRY / PRESLES

SUPPORT : CHEVRY

## 6. Divers

### Fermeture de fin d'année du District

#### **Ludovic VANTYGHEM :**

- propose au Bureau d'approuver la fermeture du District pour la période de fin d'année du 23/12 au soir jusqu'au 02/01/2026 au matin, ce que ce dernier valide,
- informe du lancement de rétroplanning des élections CSE et de la réunion avec les syndicats fixée au 21/10,
- précise que les entretiens annuels des salariés administratifs sont en cours de planification,
- indique sa participation à une réunion de l'AE2F le 13/10.

**Jean-François DIDIER :** revient sur les incidents d'un match de ce WE.

**Jean-Paul PEYRIN :** indique que la 1<sup>ère</sup> réunion de la Commission d'Éthique et Fair-Play se tiendra le 03/11/2025.

**Cédric GUILLOSO :** relève des difficultés récurrentes de respecter les horaires des matches au sein de certains clubs.

**Jean-Marie RENAUD :** indique que la prochaine réunion de la Commission d'Appel Disciplinaire se tiendra le 20/10 et questionne sur l'attribution des gratifications exceptionnelles aux salariés.

Fin de la réunion : 19H55.

Président de Séance : **Philippe COLLOT.**

Secrétaire de Séance : **Jean-François DIDIER.**



# Commission Départementale

## Surveillance des Opérations Electorales

### **PROCES-VERBAL du vendredi 03 octobre 2025**

**Présidence** : Bernard SALE

**Secrétaire de séance** : Nicolas MAKSYMIUK (administratif)

**Présents** : Dominique CHATELLIER – Jean Pierre DEMENGEL – Lionnel INJAI

**Absents Excusés** : Colette MARQUES – Julio MARQUES

**Assiste à la séance** : Rocco CARAVELLI (administratif)

La séance est ouverte par M. Bernard SALE, Président.

Il rappelle que cette Commission est prévue et figure à l'article 16 des Statuts du District.

Statuts du District :

#### **« Article 16 Commission de surveillance des opérations électorales**

Une commission de surveillance des opérations électorales est chargée de veiller au respect des dispositions prévues par les Statuts, relatives à l'organisation et au déroulement des élections des membres du Comité de Direction et de toutes autres élections organisées au sein du District.

Elle est composée de cinq (5) membres au minimum nommés par le Comité de Direction, dont une majorité de personnes qualifiées, ces membres ne pouvant être candidats aux instances dirigeantes de la FFF, d'une Ligue ou d'un District.

Elle peut être saisie par les candidats ou se saisir elle-même, de toute question ou litige relatifs aux opérations de vote citées ci-dessus.

Elle a compétence pour :

- Se prononcer sur la recevabilité des candidatures par une décision prise en premier et dernier ressort;
- Accéder à tout moment au bureau de vote ;
- Adresser à tout moment, au comité de direction tout conseil et toute observation relatifs au respect des dispositions statutaires ;
- Se faire présenter tout document nécessaire à l'exécution de ses missions ;
- Exiger lorsqu'une irrégularité est constatée, l'inscription d'observations au procès-verbal, avant ou après la proclamation des résultats. »

#### **Etude des candidatures au Comité Directeur du district Seine et Marne de Football :**

- 1) Le Président Philippe COLLOT propose un candidat en remplacement de Monsieur Laurent HERPE, membre, il s'agit de Madame Nathalie LECLERCQ.

#### **Vérifications des conditions générales d'éligibilité :**

La Commission constate :

- Concernant l'obligation d'avoir 18 ans au moment de la candidature, il est procédé à une vérification via Foot 2000 de l'état civil de la candidate. La Commission constate que la personne est majeure,
- Concernant l'obligation de détenir une licence depuis plus de six mois, elle constate à partir du logiciel Foot 2000 que la candidate est titulaire d'une licence depuis plus de six mois,
- Concernant les sanctions spécifiques au football, il est procédé à une vérification sur Foot 2000, la candidate n'est sous le coup d'une suspension de toutes fonctions officielles,
- Concernant l'obligation d'être domicilié sur le territoire du District ou d'un District limitrophe, la Commission constate, à partir du logiciel Foot 2000, que la candidate habite sur le territoire de Seine et Marne,
- Concernant les inéligibilités dues à des peines prononcées par les autorités judiciaires, la candidate fournit une déclaration sur l'honneur de non-condamnation et une attestation d'honorabilité,
- Concernant le fait qu'un salarié du District ne peut être candidat, La Commission prend note que la candidate n'est pas salariée à ce jour.
- Concernant le fait qu'il ne faut pas plus d'un représentant d'un club, La Commission constate, à partir du logiciel Foot 2000, que la candidate ne fait pas partie du même club qu'un autre membre du Comité Directeur.

**La Commission confirme le respect de l'ensemble des conditions générales d'éligibilité et donne un avis favorable à cette candidature.**

**Celle-ci sera soumise au vote de l'Assemblée Générale du 18 octobre 2025.**



# Commission Départementale de Discipline

## **INFORMATIONS**

### **PROCÈS VERBAL du mercredi 08 octobre 2025**

#### **Le Procès-Verbal des dossiers ci-dessous est consultable sur FOOTCLUBS**

La Commission rappelle à toutes les personnes sanctionnées par décision de l'arbitre et à toutes personnes physiques ou morales faisant l'objet d'un rapport d'un officiel qu'ils peuvent faire valoir leur défense en lui adressant, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport écrit et détaillé des incidents ou motifs ayant provoqué la sanction ou le rapport.

Il est également rappelé aux officiels qu'ils doivent adresser un rapport circonstancié sur les incidents survenus lors d'une rencontre.

### **REPRISE DE DOSSIERS**

**Match 53542505**

**Savigny 2 – Gatinais 1**

**Séniors D3E du 21/09/2025**

**Match 54748558**

**Afcce 1 – Nangis Es 1**

**Séniors D2 Futsal du 27/09/2025**

**Match 53546968**

**Vaires 1 – Le Mée 1**

**U15 D1 du 27/09/2025**

**Match 53622582**

**MCG 21 – Fontainebleau 22**

**U14 D1 du 27/09/2025**

**Match 53622583**

**Torcy 23 – Chelles 21**

**U14 D1 du 27/09/2025**

**Match 54732342**

**Ozouer 5 – Briard 5**

**CDM Coupe 77 du 28/09/2025**

**Match 54733199**

**Bagneaux 31 – Pays Bières 31**

**Vétérans Coupe 77 du 28/09/2025**

**Match 54732737**  
**Mouroux 21 – Chelles 21**  
**U16 Coupe 77 du 28/09/2025**

**Match 54732762**  
**Mormant 21 – Ent. USCL FCE 21**  
**U16 Coupe 77 du 28/09/2025**

**Match 54732769**  
**Combs 21 – Ponthierry 21**  
**U16 Coupe 77 du 28/09/2025**

## **CHAMPIONNAT**

**Match 53540346**  
**Combs 1 – VFFA 77 1**  
**Séniors D1 du 05/10/2025**

**Match 53541840**  
**Villeparisis 2 – Val Europe 2**  
**Séniors D3A du 05/10/2025**

**Match 53541929**  
**Fertoise 1 – St Thibault 2**  
**Seniors D3B du 05/10/2025**

**Match 53541933**  
**Magny 2 – Lagny Mess. 1**  
**Séniors D3B du 05/10/2025**

**Match 54697525**  
**Pontault Portg. 2 – Servon 2**  
**Seniors D3D du 05/10/2025**

**Match 54697527**  
**Villiers 1 – Vaux Rochette 1**  
**Seniors D3D du 05/10/2025**

**Match 54697631**  
**Avonnaise 1 – Dammarie 1**  
**Seniors D3F du 05/10/2025**

**Match 53545272**  
**Servon 31 – Champs FFC 31**  
**VETERANS D2B du 05/10/2025**

**Match 53546294**  
**Ponthierry 32 – Crisenoy 31**  
**Vétérans D3C du 05/10/2025**

**Match 53546296**  
**NUSO 31 – Mormant 32**  
**Vétérans D3C du 05/10/2025**

**Match 54687735**  
**Loing 31 – Misy Villeneuve 31**  
**Vétérans D4C du 05/10/2025**

**Match 54689266**  
**Servon 35 – Briard 35**  
**Vétérans +45 Poule D du 05/10/2025**

**Match 53549159**  
**Fontainebleau 21 – Avonnaise 21**  
**U18 D1 du 05/10/2025**

**DOSSIER TRANSMIS PAR LA**  
**COMMISSION D'APPEL REGIONALE**

**Match 53360560**  
**As Chelles – USM Villeparisis**  
**Finale de Coupe de Seine-et-Marne Vétérans du 08/06/2025**



# Commission Départementale

## Prévention, Médiation, Education

**PROCES-VERBAL du mardi 07 octobre 2025**

### **Commission en Visioconférence**

**Président** : Jean François DIDIER

**Secrétaire de Séance** : COLLUMEAU Patrick

**Présents** : ADAM Claude, ROBY Jean-Marie, DEROZIER Jean-Claude, DENIS Jean-Marc, LAZREG Mohamed

**Excusés** : BESNARD Gilbert, DA ROCHA Dominique

**Toute décision rendue en première instance est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel du District dans les conditions de forme, de délai et de droits prévues à l'article 31 du RSG du District.**

#### **NOUVEAUTE**

#### **Demande de retour sur le déroulement des matchs listés sur le Procès-verbal et les mesures mises en place**

**Dans le cadre du suivi des rencontres et de la prévention des incidents, nous souhaiterions recueillir votre retour concernant les matchs listés sur ce Procès-Verbal, notamment en ce qui concerne son bon déroulement et les mesures mises en place par votre club pour assurer son bon déroulement.**

**Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire part de vos observations sur :**

- L'organisation générale de la rencontre (accueil des équipes, encadrement, déroulement du match),**
- Les éventuelles mesures de prévention mises en place pour assurer un climat serein,**
- Toute situation particulière nécessitant un signalement,**

**Votre retour nous permettra d'améliorer la gestion des rencontres et de veiller au respect des valeurs du football.**

#### **RAPPEL**

**LUTTE CONTRE LA VIOLENCE DANS LE FOOTBALL  
DISPOSITIF D'ALERTE ET DE PREVENTION**

En cas de doute ou de menace, vous devez contacter le District 77 de Football, 15 jours et au minimum 72 heures avant la rencontre, par courriel ([secretariat@seineetmarne.fff.fr](mailto:secretariat@seineetmarne.fff.fr)) ou par fax à l'aide de la fiche de signalement « rencontre à risques ».

Qu'il y ait déjà eu ou non dépôt de plainte, les organisateurs et dirigeants sportifs ayant été confrontés à un problème de violence doivent en informer la cellule de veille et la CDPME, via le secrétariat du District 77 de Football en adressant par mail ou télécopie la fiche de « signalement d'incidents ».

**Les fiches « RENCONTRES À RISQUES » et « SIGNALEMENT D'INCIDENTS », sont téléchargeables sur le site du District rubrique « DOCUMENTS ».**

### **ROLE ET MISSION DU REFERENT PREVENTION SECURITE**

**La Commission rappelle que la présence du Référent Prévention Sécurité est indispensable si le match est classé sensible.**

Pour les autres rencontres, le club ou le responsable sécurité du club choisit le match où il lui semble plus opportun d'être présent.

Le Référent Prévention Sécurité a également la possibilité de déléguer sa fonction à d'autres personnes licenciées du club, si le dit club à plusieurs sites où se déroulent les rencontres.

**En vue des matches retours, la Commission demande aux clubs de transmettre leurs éventuels dossiers de déclaration de match sensible en respectant le délai minimal de 15 jours avant la date du match, et ce afin de pouvoir préparer l'organisation de la rencontre dans des conditions optimales.**

**Après échange entre les membres de la Commission, celle-ci décide :**

#### **Match n° 53541150 BOISSISE PRINGY US 1 – PAYS BIERES 1 – SENIORS D2C du 12/10/2025 à 15h00**

La Commission,

Considérant le courriel de déclaration de match sensible transmis par le club de PAYS BIERES mentionnant que des personnes extérieures aux clubs seraient susceptible de perturber la rencontre,

Considérant après échanges avec les deux Présidents,

Considérant que le Président du club de BOISSISE PRINGY a indiqué faire son possible pour encadrer les perturbateurs,

Considérant que la Commission de désignation de la CDA a désigné un (1) Arbitre central officiel et qu'il a été désigné également un (1) Délégué officiel,

Considérant qu'il n'y a pas lieu néanmoins de prendre toutes mesures pour garantir la régularité de la rencontre,

**Décide la désignation de deux (2) Arbitres officiels à la charge du club de PAYS BIERES et demande au club de BOISSISE PRINGY de contacter sa mairie pour qu'elle alerte sa Police Municipale.**

**Match n° 53550153 DAMMARIE LES LYS FC 21 – AMICALE MONTEREAU AS 21 – U16 D2C du 19/10/2025 à 12h00**

**Match n° 53550193 AMICALE MONTEREAU AS 21 – DAMMARIE LES LYS FC 21 – U16 D2C du 25/01/2026 à 12h30**

La Commission,

Considérant le courriel de déclaration de match sensible transmis par le club de AMICALE MONTEREAU AS,

Considérant qu'il est mentionné que des problèmes récurrents existent entre les jeunes des deux villes,

Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures nécessaires afin de préserver la régularité des rencontres,

Considérant que pour les rencontres de cette catégorie, et de cette division, il n'est pas désigné d'officiels,

**Décide la désignation de trois (3) Arbitres officiels et d'un (1) Délégué officiel à la charge des deux clubs, pour chaque rencontre et demande au club recevant de contacter sa mairie afin qu'elle alerte sa Police Municipale.**



# Commission Départementale des Statuts & Règlements

## PROCÈS VERBAL du mardi 07 octobre 2025

**Président** : Alain PARENT

**Secrétaire de séance** : Christiane CAU

**Présents** : Patricia GUILIANI - Christophe LE MINOUX - Laurent SABOTIER

**Absents excusés** : Julio MARQUES

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude) est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des affaires courantes, dans les conditions de forme et de délai prévu dans l'annuaire du District Titre IV Article 31.

## CHAMPIONNAT

### **MATCH 54704848**

#### **NOISIEL FOOT ACADEM. 1 - COURTRY F. 1**

#### **U15 D2B DU 04/10/2025**

Message du club de COURTRY ACADEMIE en date du 05/10/2025 concernant la rencontre en référence et faisant part d'irrégularités supposées

La Commission,

Jugeant en 1ère instance,

Pris connaissance du message de COURTRY ACADEMIE concernant le fait que des joueurs de COURTRY F ont pu participer à 2 rencontres 2 jours consécutifs, U15 le samedi et U17 le dimanche  
Considérant que le match en référence a lieu le samedi, il ne peut y avoir de réserves ou de réclamation concernant des joueurs ayant éventuellement participé à un match le lendemain.

Seules des réserves ou réclamation pourraient être déposées sur la deuxième rencontre, or celle-ci est une rencontre gérée par la LPIFF et notre Commission est incompétente concernant les rencontres de Ligue

Par ces motifs

#### **Dit résultat acquis sur le terrain confirmé**

- Débit de COURTRY ACADEMIE : 43.50€

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

### **MATCH 54704848**

#### **NOISIEL FOOT ACADEM. 1 - COURTRY F. 1**

#### **U15 D2B DU 04/10/2025**

Courriel du club de NOISIEL en date du 7/10/2025 pour réclamation d'après match concernant des joueurs de la rencontre en référence ayant participé à une autre rencontre le lendemain de celle-ci

La Commission,

Jugeant en 1ère instance,

Pris connaissance du message de NOISIEL pour le dire irrecevable en la forme car hors délai (48h pour un match de championnat)

Par ces motifs

**Dit résultat acquis sur le terrain confirmé**

RSG Art 30.12 et 30bis

- Débit de NOISIEL : 43.50€

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

**MATCH 54705814**

**LOGNES 22 – POMMEUSE F.21**

**U14 D4C DU 04/10/2025**

**Point 1** : réserves du club de POMMEUSE concernant le nombre de mutés de LOGNES inscrits sur la FMI

**Point 2** : réclamation de POMMEUSE concernant le changement d'arbitre central à la mi-temps et la fonction d'arbitre assistant assurée par les joueurs remplaçants

La Commission,

Jugeant en 1ère instance,

**Point 1** : Pris connaissance des réserves confirmées de POMMEUSE pour les dire recevables en la forme.

Considérant que l'équipe de LOGNES a inscrit sur la FMI, les joueurs :

GNATTO Noah, MASSE Clément, QUEHEN Nolan et VAILLANT Mathis, bénéficiant de l'art 117B, les dispensant de mutation

MOLINA Paul (enregistrement le 16/07/2025) MH

Par ces motifs dit les réserves non fondées

**Dit résultat acquis sur le terrain confirmé**

**Point 2** : Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier

Considérant qu'aucune disposition du Règlement Sportif Général du District de Seine-et-Marne ne permet de contester le résultat d'une rencontre en raison du remplacement d'un arbitre ou arbitre-assistant.

**La Commission décide d'infliger au club de LOGNES une amende de 80 euros pour le remplacement non réglementaire d'un arbitre ou arbitre assistant durant la rencontre, en vertu de l'article 17.8 du RSG et de son annexe 2.**

RSG Art 7.5 et 17.8

- Débit de LOGNES : 43.50€ + 80€

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

**MATCH 54705819**

**ASM FERTOISE 21 – MAGNY FC 23**

**U14 D4C DU 04/10/2025**

Réserves de ASM FERTOISE concernant les joueurs de MAGNY FC 23 susceptibles d'avoir participé au dernier match officiel en équipe supérieure

La Commission,

Jugeant en première instance,

Pris connaissance des réserves confirmées pour les dire recevables en la forme,

Considérant qu'il n'existe pas d'équipe MAGNY FC 21 (suite à un bug informatique)

Considérant que l'équipe supérieure MAGNY FC 22 disputait une rencontre le 04/10/2025 qui l'a opposé à ROISSY 22

Par ces motifs

**Dit résultat acquis sur le terrain confirmé**

RSG District article 7.9

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

**MATCH 54938853**  
**TORCY 32 – CLAYE SOUILLY 31**  
**D1 VETERANS DU 05/10/2025**

Match arrêté avant la fin de la rencontre

La Commission,

Jugeant en 1ère instance

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier

Considérant que les formalités d'avant match ont retardé le coup d'envoi,

Considérant le rapport de l'arbitre officiel de la rencontre précisant qu'il a arrêté celle-ci 10 minutes avant la fin réglementaire pour que puisse se dérouler un match de LPIFF

Considérant que la rencontre n'a pas eu son temps réglementaire et que le score était de 1 à 1 au coup de sifflet final

Par ces motifs

**Dit match à rejouer et transmet le dossier à la COC et à la CDA**

RSG art 20

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

**MATCH 53546296**  
**NUSO FOOT 31 – MORMANT FC 32**  
**VETERANS D3C DU 05/10/2025**

Réclamation de MORMANT concernant le changement d'arbitre assistant assurée par les joueurs remplaçants

La Commission,

Jugeant en 1ère instance,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier

Considérant qu'aucune disposition du Règlement Sportif Général du District de Seine-et-Marne ne permet de contester le résultat d'une rencontre en raison du remplacement d'un arbitre ou arbitre-assistant.

La Commission décide d'infliger au club de NUSO une amende de 80 euros pour le remplacement non réglementaire d'un arbitre ou arbitre assistant durant la rencontre, en vertu de l'article 17.8 du RSG et de son annexe 2.

**Dit résultat acquis sur le terrain confirmé**

RSG Art 17.8

- Débit de NUSO FOOT : 43.50€ + 80€

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

**MATCH 54685914**  
**GRETZ T. 22 – VAL DE L'YERRES 21**  
**U18 D3B DU 05/10/2025**

Match non joué

Le club de VAL DE L'YERRES affirme être arrivé à GRETZ à 11h35. On leur a indiqué alors que le match avait lieu à TOURNAN où ils se sont rendus pour apprendre que la rencontre avait bien lieu à GRETZ. Arrivés à GRETZ à 12h32, l'équipe de GRETZ refuse de jouer le match, l'équipe visiteuse étant en retard

**La Commission demande au club de GRETZ et de VAL de L'YERRES de faire parvenir leurs observations pour le 13/10/2025**

**MATCH 54697631**  
**AVONNAISE 1 – DAMMARIE FC 1**  
**SENIORS D3F DU 05/10/2025**

Réserves du club de AVONNAISE concernant le nombre de mutés de DAMMARIE FC inscrits sur la FMI

La Commission,

Jugeant en 1ère instance,

Pris connaissance des réserves confirmées de AVONNAISE pour les dire recevables en la forme.

Considérant que dans son PV du 18/06/2025, la Commission du Statut de l'arbitrage précise :

3<sup>ème</sup> ANNEE D'INFRACTION

.....

**CLUBS EN D3 (2 arbitres)**

*Amende de QUATRE VINGT DIX EUROS (90,00 euros) par arbitre manquant + 6 JOUEURS MUTES EN MOINS pour la saison 2025-2026 et NON ACCESSION IMMEDIATE EN DIVISION SUPERIEURE.*

.....

DAMMARIE LES LYS - manque 2 arbitres

Considérant après vérification que le club de DAMMARIE FC a inscrit sur la feuille de match le joueur IKUNGU BOMOLO Imaan (enregistrement le 12/07/2025) MN, alors qu'il ne peut aligner aucun muté dans l'équipe Senior 1

Par ces motifs

**Donne match perdu par pénalité à DAMMARIE FC 1.(- 1 point ; 0 but) et en attribue le gain (3 points ; 1 but) à l'équipe de AVONNAISE 1**

Débit DAMMARIE FC : 43,50 €

Crédit AVONNAISE 1 : 43,50 €

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

**Dossier transmis par la**  
**Commission d'Organisation des Compétitions**

**MATCH 54748558**  
**AFCCE 1 – NANGIS 1**  
**SENIORS FUTSAL D2 DU 27/09/2025**

Pas de feuille de match

La Commission,

Jugeant en 1ère instance,

Pris connaissance des remarques des 2 équipes confirmant l'absence de FMI et de feuille de match papier

Considérant que la rencontre s'est déroulée sans avoir rempli les formalités administratives d'avant match (mauvaise utilisation de la FMI, essai sur téléphone et sur PC)

Par ces motifs

**Donne match perdu aux 2 équipes pour erreur administrative (0 point ; 0but)**

Débit AFCCE : 43,50 €

Débit NANGIS : 43,50 €

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

**MATCH 54681431**  
**BUSSY FC 2 – COUNTRY F. 2**  
**SENIORS D4A DU 21/09/2025**

Problème d'utilisation de la FMI

La Commission,

Jugeant en 1ère instance,

Hors la présence de Laurent SABOTIER

Considérant que le club de BUSSY a fait parvenir une photo du dysfonctionnement de la tablette

Considérant que le club de BUSSY a fait parvenir une feuille de match papier sans la composition de l'équipe de COURTRY

Considérant que de son côté l'équipe de COURTRY a fait parvenir la composition de son équipe

Rappelle aux 2 clubs la modification du RSG art 44.2 :

*Afin de prévenir tout incident technique empêchant la transmission de la Feuille de Match Informatisée (FMI), il est impératif que le club recevant :*

- Prendre une photo de la composition des deux équipes immédiatement après leur validation,*
- Puis, avant la clôture par l'arbitre, prendre également en photo le résultat final ainsi que les faits disciplinaires (avertissements, exclusions, etc...).*

*Ces éléments ne doivent être transmis au secrétariat du District qu'en cas d'impossibilité de transmission de la FMI, afin d'assurer la traçabilité et la régularité de la rencontre.*

En cas d'impossibilité d'utiliser la FMI, une feuille de match papier doit impérativement être remplie avant le début de la rencontre en indiquant les motifs précis ayant conduit à la feuille papier.

Par ces motifs

**Dit résultat acquis sur le terrain confirmé**, mais informe les clubs que c'est la dernière fois que les compositions d'équipe sont acceptées sous cette forme

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*



# Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

## PROCÈS VERBAL du lundi 06 octobre 2025

### Commission restreinte

**La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.** Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1. L'exécution provisoire des sanctions fermes prises ci-dessous par la commission sont immédiatement applicables.

- \* **Contrôle** des feuilles de matchs
- \* **Enregistrement** et mise à jour des saisies internet.
- \* **Enregistrement** et mise à jour des forfaits.
- \* **Rappel** des feuilles de match non encore parvenues ce jour au District.

### FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

**La Commission rappelle aux clubs que dans le cas de l'utilisation d'une feuille de match papier, les clubs ont obligation de faire parvenir au District l'original du document (Art. 13.2 du RSG)**

**\*Les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre.**

#### ENVOI HORS DELAIS DE L'ORIGINAL DE LA FEUILLE DE MATCH OU DE SA COPIE DANS LES 48H

Article 44.- Feuilles de Match.

44.1 - Feuille de match non réglementaire ou en retard : amende fixée à l'annexe 2 du R.S.G. du District Seine et Marne de Football.

44.3 - Non-envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie dans les 48h, amende prévue à l'annexe 2.- 50€

N° MATCH	DATE	CATEGORIE	COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE	€
547488554	27/09/25	SENIORS D2 FUTSAL		L'ELITE FUTSAL D'EME.	FUTSAL CHAMPBENOIRST 2	50

### HORAIRES SPECIAUX

Le District rappelle aux clubs qu'en application de l'article 10 du R.S.G. du District. Tous les matchs de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle. En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées ci-dessous ne sont pas valables pour tous les matchs de la dernière journée pour toutes les catégories (les deux dernières journées en Seniors).

**FERTE SS/JOUARRE (500777)**

**\*CRIT. 55 ANS Poule B– 9 H 30 été comme en hiver - accordé**

## **REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRES – TERRAINS** **CHAMPIONNATS / COUPES**

**Week-end du 11 et 10 octobre 2025**

**MATCH 54715292 V.F.F.A.77 40 – LAGNY MESSAGERS 40 CRITERIUM 55 ANS Poule C du 12/10/25**

Demande d'inversion par FOOTCLUB du club de V.F.F.A 77 pour disputer la rencontre sur les installations de LAGNY MESSAGERS

**Le match retour est automatiquement inversée**

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 54742986 FUTSAL MRT 1 – BS ACADEMY 2 SENIORS D1 FUTSAL du 10/10/25**

Lecture du courrier de la Mairie indiquant l'indisponibilité du gymnase du 9 au 13/10/25, cette rencontre se déroulera le 18 Octobre 2025 à 15H00

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 54742982 LIEUSAIN AS 2 – NOISIEL FA 1 SENIORS D1 FUTSAL du 11/10/25**

Lecture du courrier de la Mairie indiquant l'indisponibilité du gymnase le 11/10/25, cette rencontre se déroulera le 14/10/25 à 20H15

**ACCORD DE LA COMMISSION**



# Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

## PROCÈS VERBAL du jeudi 09 octobre 2025

### Commission restreinte

**La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.**

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

\*Feuilles de Match Manquantes

\*Reports/Modifications

\*Suspension de Terrain

### FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

**La Commission rappelle aux clubs que dans le cas de l'utilisation d'une feuille de match papier, les clubs ont obligation de faire parvenir au District l'original du document (Art. 13.2 du RSG)**

**\*Les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre.**

#### ENVOI HORS DELAIS DE L'ORIGINAL DE LA FEUILLE DE MATCH OU DE SA COPIE DANS LES 48H

Article 44.- Feuilles de Match.

44.1 - Feuille de match non réglementaire ou en retard : amende fixée à l'annexe 2 du R.S.G. du District Seine et Marne de Football.

44.3 - Non-envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie dans les 48h, amende prévue à l'annexe 2.- 50€

N° MATCH	DATE	CATEGORIE	COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE	€
53548124	04/10/25	U14	D3a	CHAMPS AS 22	VILLEPARISIS 22	50

#### **LA COMMISSION RECLAME POUR LA 1<sup>ERE</sup> ET DERNIERE FOIS LA FEUILLE DE MATCH**

**\*Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

#### NON ENVOI DE L'ORIGINAL DE LA FEUILLE DE MATCH OU DE SA COPIE DANS LES 48H

Article 44.- Feuilles de Match.

44.1 - Feuille de match non réglementaire ou en retard : amende fixée à l'annexe 2 du R.S.G. du District Seine et Marne de Football.

44.3 - Non-envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie dans les 48h, amende prévue à l'annexe 2.- 50€

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE	€	
54706484	04/10/25	U14	D4F	OL.LOING 22	GATINAIS 22	50
54704637	04/10/25	U15	D2C	BOIS LE ROI 1	MORMANT FC 1	50
Score transmis par le club de Mormant FC : 1-5						
54686070	05/10/25	U18	D3C	CHAMPENOIS 1	GATINAIS 21	50
53541842	05/10/25	SENIORS	D3A	COUNTRY F 1	Ent CSD/Othis/St P. 2	50
Score transmis par l'arbitre officiel: 1-4						
54697630	05/10/25	SENIORS	D3F	MONTEREAU 3	BOISSISE P. 2	50
Score transmis par l'arbitre officiel: 0-2						

## **MATCH PERDU A L'EQUIPE RECEVANTE APRES UNE RECLAMATION :**

**\*Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

RSG - Article 44.3 Non-envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie après une réclamation de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe 2 du R.S.G. (80€) du District et match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant, sur la base du rapport d'un officiel désigné, le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre.

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE	€
53547900	27/09/25	U14 D2C	SERVON 21	MONTEREAU 21	80
Score transmis par le club de Montereau : 1-6 La Commission décide d'appliquer l'amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (80€), de donner match perdu (-1 point ; 0 but) au club recevant Servon, pour en attribuer le gain (3 points ; 6 buts) à l'équipe de Montereau.					
54704627	27/09/25	U15 D2C	ENT.FCE USCL 1	BOIS LE ROI 1	80
Score non transmis : La Commission décide d'appliquer l'amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (80€), de donner match perdu (-1 point ; 0 but) au club recevant Ent.FCE USCL , pour en attribuer le gain (3 points ; 0 but) à l'équipe de Bois le roi					

## **PROBLEMES SCORE**

53541933	05/10/25	SENIORS D3B	MAGNY 2	LAGNY 1
Courriel du club de Magny concernant l'erreur de score sur la Fmi, celui-ci étant de 7 buts à 1 en faveur de Lagny et non en faveur de Magny comme initialement enregistré. Confirmé par le rapport de l'arbitre officiel Par ces motifs, la Commission enregistre le score de 7 buts à 1 en faveur de Lagny.				
54697525	05/10/25	SENIORS D3D	PONTAULT P. 2	SERVON 3
Rapport de l'arbitre officiel et de l'observateur d'arbitre concernant l'erreur de score sur la Fmi, celui-ci étant de 3 buts à 1 et non de 3 à 2 comme initialement enregistré. Par ces motifs, la Commission enregistre le score de 3 buts à 1 en faveur de Pontault Portugais.				

## **REPORTS/MODIFICATIONS** **Toutes Compétitions District**

### **Week-end du 27 et 28 septembre 2025**

#### **MATCH 54732905 CPSP 1 – BRIARD SC 1 COUPE 77 SENIORS du 28/09/2025**

Considérant la fermeture des installations de Provins les 27 et 28 septembre 2025 (reçu le 26/09)  
Considérant que compte tenu des délais court, le club de Briard SC a informé le District qu'il n'était pas en mesure de recevoir la rencontre le 28/09/2025.

De ce fait la rencontre à été reportée sans date.

La Commission, conformément à l'article 6 de la Coupe 77 Seniors, décide d'inverser la rencontre sur les installations du club de BRIARD SC et de programmer celle-ci le **26/10/2025**.

### **Week-end du 11 et 12 octobre 2025**

En raison du 2<sup>e</sup> tour de la Coupe Gambardella à la date du 12/10/2025, les équipes de Vaires 21, MCG 21 et Briard SC 21 étant encore qualifiées à ce stade de la Compétitions.

Les rencontres de Coupes Gambardella étant prioritaire sur les rencontres départementales, les rencontres listées ci-dessous sont reportées au 09/11/2025.

\*Match 53549213 Bussy 21 – Vaires 21 U18 D1 du 12/10/2025

\*Match 53549214 Fontainebleau 21 – MCG 21 U18 D1 du 12/10/2025

\*Match 53549943 Savigny Fc 21 – Briard Sc 21 U18 D1 du 12/10/2025

### Week-end du 18 et 19 octobre 2025

#### **MATCH 54687606 MOUROUX 31 – MAGNY 31 VETERANS D4B du 19/10/2025**

06/10/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **MOUROUX** pour disputer la rencontre le 23/11/2025 au lieu du 19/10/2025

**EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE MAGNY**

#### **MATCH 54696275 BUSSY 23 – PONTAULT PORTUGAIS U16 D3B du 19/10/2025**

09/10/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **PONTAULT PORTUGAIS** pour disputer la rencontre le 09/11/2025 au lieu du 19/10/2025

Considérant que la date proposée correspond au Tour 2 des Coupes 77 et U16.

**DEMANDE REFUSEE PAR LA COMMISSION**

### Week-end du 01 et 02 novembre 2025

#### **MATCH 54704882 VFFA 77 1 – FC GUIGNES 1 U15 D2B du 01/11/2025**

06/10/2025-Demande d'inversion, via FOOTCLUBS du club de **VFFA 77** pour disputer la rencontre à Guignes au lieu de Montevrain

**EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE FC GUIGNES**

### Week-end du 22 et 23 novembre 2025

#### **MATCH 54685195 CESSON VSD 22 – ENT. USCL FCE 21 U16 D3E du 23/11/2025**

07/10/2025-Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **CESSON VSD** pour disputer la rencontre le 22/11/2025 à 17h30 au lieu du 23/11/2025 à 14h30

**EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE ENT USCL FCE**

### Week-end du 09 et 10 mai 2026

#### **MATCH 54687682 ALLIANCE 32 - MOUROUX 31 VETERANS D4B du 10/05/2026**

08/10/2025-Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **MOUROUX** pour disputer la rencontre le 05/04/2026 à 9h30 au lieu du 10/05/2026 à 11h30

**EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE ALLIANCE 77**

## SUSPENSION DE TERRAINS

### Club de ROISSY FC

#### **Suite à la décision de la Commission Régionale de Discipline du 28/05/2024**

**« ... 53310879 – ROISSY EN BRIE U.S.1 / COURONNES O.F.C. 1 du 11/05/2025 (1er tour)**

*La Commission déclare que le dossier a fait l'objet d'une procédure d'instruction, conformément aux dispositions de l'article 3.3.2 du Règlement Disciplinaire (annexe 1 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.).*

*(.../...)*

*Jugeant en première instance,*

*(.../...)*

*Par ces motifs et après en avoir délibéré hors la présence des personnes auditionnées, l'instructeur n'ayant pas pris part aux délibérations et à la décision,*

*Vu le Barème disciplinaire applicable (Annexe au Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.),*

*(.../...)*

***Inflige une suspension de terrain de 2 MATCHS FERMES à l'équipe Seniors 1 de ROISSY EN BRIE U.S. à compter du 01/07/2025 ; le terrain de repli devra être un terrain neutre situé en dehors de la ville de ROISSY EN BRIE. Cette sanction s'accompagne d'une amende de 100 € pour le club de ROISSY EN BRIE U.S..***

*(.../...) ... »*

Par ces motifs, la Commission informe le club de **ROISSY FC** que la sanction sera applicable sur les 2 premières rencontres à domicile de la saison 2025/2026

- **Roissy FC 1 – Claye Souilly 2 Seniors D1 du 19/10/2025**

Considérant que le club de **FC ROISSY** souhaite organiser la rencontre en référence au stade du District terrain synthétique à MONTRY.

Considérant que le District de Seine et marne de Football, propriétaire de l'installation a transmis son accord, autorisant la rencontre à se dérouler le 19/10/2025 à 16h00 sur le terrain synthétique du stade du District à Montry.

Considérant la difficulté de trouver un terrain de repli,

**Par ces motifs, la rencontre en référence aura donc lieu à HUIS-CLOS le 19/10/2025 à 16h00 stade du District – terrain synthétique à Montry.**

**Considérant que la rencontre susnommée doit avoir le 19/10/2025 à 16h00, à huis clos sur les installations sportives du District à Montry, avec nomination de 3 arbitres officiels, 2 délégués officiels et personne référente du site d'accueil à la charge du club de FC ROISSY.**

**Décide que les deux clubs doivent faire parvenir la liste des joueurs et des dirigeants pour cette rencontre au secrétariat administratif du District au plus tard le vendredi 17 octobre 2025 à 12h, 14 joueurs et 4 dirigeants de chaque équipe, (joueurs inscrits sur la feuille de match, et personnes admises sur le banc de touche). RSG District Article 40.6 et 13.5.**

Considérant l'article 40.7 du RSG, la Commission rappelle au club de **ROISSY FC**

« **40.7** - En cas de suspension ferme de terrain, la Commission compétente fixe, dès que la décision est devenue définitive, la ou les rencontre(s) sur laquelle (lesquelles) la sanction devra être purgée.

Il appartient alors au club sanctionné de proposer à la Commission, **au plus tard le vendredi midi précédent la date du ou des match(es) concerné(s)**, le terrain sur lequel se déroulera (ont) la ou les rencontre(s), la demande devant être accompagnée de l'accord du propriétaire du terrain.

L'accord de la Commission sur cette proposition est indispensable et doit obligatoirement être exprès.

Le terrain proposé :

a) doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée,

b) ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,

- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,

- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département de Seine et Marne (Territoire du District 77).

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions.

Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif.

Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont imputés sur le compte du club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées. ... »



# Commission Départementale du Football Animation

## PROCES VERBAL du mardi 07 Octobre 2025

**Président :** VENIANT LIONEL

**Secrétaire de séance :** HAMDAOUI Nassima,

**Présents :** BLANQUET Cedrick, BOJ Norbert, CARON Patrick, CAU Christiane, CHILARD Isabelle, GENTILS Stéphane, HADET Daniel, HUET Patrick, JOANNET Ludovic

**Absents excusés :** ADAM Claude, CAMARA Massama, CONEJO Ferdinand, GUILLOSO Cédric, HEUZARD Albin, LOPEZ Antoine, LE MINOUX Christophe, MARQUES Colette, MARQUES Julio, OFFREDI Jean-Claude, TARGIE Frederic, TORIBIO Thomas

**Assistent :** ELIASY Jean-Marc (CTD DAP), MOPIN Xavier (CTD-DAP)

### • MOT DU PRESIDENT

Le président procède à la désignation de la secrétaire de séance en lui indiquant la qualité à apporter dans la retranscription des interventions des uns et des autres de manière à respecter le plus fidèlement possible la teneur des débats. Le président informe l'ensemble de la commission que cette réunion exceptionnelle en visio aura pour sujet principal l'analyse des demandes d'intégration au Criterium Excellence provenant de plusieurs clubs.

### • POINT SUR LES DEMANDES D'INTEGRATIONS

#### VILLENOY AC

Considérant la demande par mail du club de VILLENOY AC en date du 28/08/2025 afin d'intégrer le Critérium Excellence sur les catégories U10, U11 et U12.

Considérant que le club respecte le cahier des charges d'intégration au Critérium Excellence, à savoir, 3 équipes engagées minimum et un dossier label complété et déposé sur l'année N-1.

[La commission valide la demande d'intégration du club de VILLENOY AC sur les Criteriums Excellence U10, U11 et U12](#)

#### NANTEUIL LES MEAUX AS

Considérant la demande par mail du club de NANTEUIL LES MEAUX AS en date du 18/09/2025 afin d'intégrer le Critérium Excellence sur les catégories U9, U10, U11 et U12.

Considérant que le club respecte le cahier des charges d'intégration au Critérium Excellence, à savoir, 3 équipes engagées minimum et un dossier label complété et déposé sur l'année N-1.

[La commission valide la demande d'intégration du club de NANTEUIL LES MEAUX AS sur les Criteriums Excellence U9, U10, U11 et U12.](#)

### **NOISIEL FOOTBALL ACADEMY**

Considérant la demande par mail du club de NOISIEL FOOTBALL ACADEMY en date du 01/10/2025 afin d'intégrer le Critérium Excellence sur les catégories U9, U10, U11 et U12.

Considérant que le club respecte le cahier des charges d'intégration au Critérium Excellence, à savoir, 3 équipes engagées minimum et un dossier label complété et déposé sur l'année N-1.

La commission valide la demande d'intégration du club de NOISIEL FOOTBALL ACADEMY sur les Criteriums Excellence U9, U10, U11 et U12.

### **BUSSY ST GEORGES FC**

Considérant la demande par mail du club de BUSSY ST GEORGES FC en date du 10/09/2025 afin d'intégrer le Critérium Excellence sur les catégories U9, U10, U11, U12 et U13.

Considérant que le club respecte le cahier des charges d'intégration au Critérium Excellence, à savoir, 3 équipes engagées minimum et un dossier label complété et déposé sur l'année N-1.

Considérant que le quota d'équipe est atteint sur la catégorie U13 et que cette catégorie n'est pas obligatoire dans le cahier des charges de la pratique.

La commission valide la demande d'intégration du club de BUSSY ST GEORGES FC sur les Criteriums Excellence U9, U10, U11 et U12 mais ne peut accéder à la demande concernant la catégorie U13.

### **FERTE SOUS JOUARRE ASM**

Considérant la demande par mail du club de FERTE SOUS JOUARRE ASM en date du 02/07/2025 afin d'intégrer le Critérium Excellence sur les catégories U9, U10, U11, U12 et U13.

Considérant que le club respecte le cahier des charges d'intégration au Critérium Excellence, à savoir, 3 équipes engagées minimum et un dossier label complété sur l'année N-1.

Considérant que le quota d'équipe est atteint sur les catégories U10 et U13, la catégorie U13 n'étant pas obligatoire dans le cahier des charges de la pratique.

La commission valide la demande d'intégration du club de FERTE SOUS JOUARRE ASM sur les Criteriums Excellence U9, U11 et U12 mais ne peut accéder à la demande concernant les catégories U10 et U13.

### **SERVON FC**

Considérant la demande par mail du club de SERVON FC en date du 13/09/2025 afin d'intégrer le Critérium Excellence sur la catégorie U12.

Considérant que le club ne respecte pas le cahier des charges d'intégration au Critérium Excellence, à savoir, 3 équipes engagées minimum et un dossier label complété et déposé sur l'année N-1.

La commission ne peut accéder à la demande du club de SERVON FC concernant l'intégration au Criterium U12 Excellence.

### **AVON US**

Considérant la demande par mail du club de AVON US en date du 29/09/2025 afin d'intégrer le Critérium Excellence sur les catégories U10, U11 et U12.

Considérant que le club ne respecte pas intégralement le cahier des charges d'intégration au Critérium Excellence, à savoir, 3 équipes engagées minimum **ET** un dossier label complété sur l'année N-1.

La commission ne peut accéder à la demande du club de AVON US concernant l'intégration sur les

**REUNIONS DE RENTREE DES RESPONSABLES TECHNIQUES DU 13/09/2025**

Considérant les absences de représentation à la réunion de rentrée, la commission décide l'application d'une sanction financière aux clubs, ci-après (cf : Annexe financière du Football Animation) :

- Annet sur Marne AS
- Arc en Ciel
- Bagneaux Nemours
- CS Braytois
- Courtry Academy
- Crécy FC
- Dammarie FC
- Ferrieres USD
- Lesigny US
- Esbly ES
- Magny-le Hongre FC
- Nandy FC
- Noisiel Foot Academy
- Noisiel Futsal Academy
- Ozouer le Voulgis
- Ponthierry US
- Roissy FC
- Savigny FC
- St Germain Laval
- St Pathus



# CALENDRIER FORMATIONS 2025·2026



FORMATIONS	DATES	LIEU	Nombre de pré-inscrit	Places restantes
<b>CFI U6-U9</b> Formation réservée aux mineurs (16 ans révolu Licence U17)	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 20/10/25 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 20/12/25	MONTRY	10	11
<b>CFI U6-U9</b> Formation réservée aux mineurs (16 ans révolu Licence U17)	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 29/10/25 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 20/12/25	LE MEE S/SEINE	6	15
<b>CFI U10-U13</b> Formation réservée aux mineurs (14 ans révolu Licence U15)	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 30/10/25 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 22/12/25	LE MEE S/SEINE	8	13
<b>CFI initiation Gardien de But</b>	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 03/11/25 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 04/11/25	LE MEE S/SEINE	8	13
<b>CFI U6/U9</b>	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 06/11/25 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 04/12/25	LE MEE/SEINE	Formation	complète
<b>CFI U10/U13</b>	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 07/11/25 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 05/12/25	LESIGNY	Formation	complète
<b>CFI U10/U13</b>	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 10/11/25 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 15/12/25	MONTRY	Formation	complète
<b>CFI U6/U9</b>	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 11/11/25 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 08/12/25	MONTRY	Formation	complète

**FORMATIONS OUVERTES D'OCTOBRE à DECEMBRE 2025**



## BRASSAGE U10 EXCELLENCE SAISON 2025/2026



**SAMEDI 11 OCTOBRE 2025**

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E	POULE F
VAL D'EUROPE FC	FC MELUN	CS MEAUX	FC DAMMARIE	CRECY FC	UMS PONTAULT
LE MEE SF	US VAIRES 77	US TRILPORT	VAL DE France	FC JOUARRE	US LOGNES
CPS PROVINS	FC MORMANT	GRETZ TOURNAN	COURTRY FOOTBALL	FC NANDY	US LAGNY
				CESSON VSD	

POULE G	POULE H	POULE I	POULE J	POULE K	POULE L
CS CLAYE	SC BRIARD	MITRY MORY CG	ASA MONTEREAU	COULOMMIERS B FOOT	PONTHIERRY
MOISSY	ST THIBAUT FC	ROISSY US	FONTAINEBLEAU	VLP- LA ROCHETTE	TORCY PVM
CS DAMMARTIN	OZOIR FC	US QUINCY FC	AS CHELLES	BRIE FC	MORET VENEUX
		USM VILLEPARISIS			

Les clubs non labélisés qui ont transmis une demande d'intégration aux Criteriums Excellence n'apparaissent pas dans les brassages.  
Les demandes seront examinées par la Commission Football Animation ultérieurement.



## BRASSAGE U11 EXCELLENCE SAISON 2025/2026



**SAMEDI 11 OCTOBRE 2025**

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E	POULE F
VAL D'EUROPE FC	FC MELUN	CS MEAUX	FC DAMMARIE	CRECY FC	UMS PONTAULT
LE MEE SF	US VAIRES 77	US TRILPORT	VAL DE France	US LAGNY	US LOGNES
CPS PROVINS	FC MORMANT	GRETZ TOURNAN	COUNTRY FOOTBALL	FC NANDY	FC JOUARRE

POULE G	POULR H	POULE I	POULE J	POULE K	POULE L
CS CLAYE	SC BRIARD	ASA MONTEREAU	COULOMMIERS B FOOT	ES NANGIS	CESSON VSD
MOISSY	ST THIBAUT FC	FONTAINEBLEAU	VLP- LA ROCHETTE	TORCY PVM	USM VILLEPARISIS
CS DAMMARTIN	OZOIR FC	AS CHELLES	BRIE FC	MORET VENEUX	MITRY MORY CG
				ROISSY US	

Les clubs non labélisés qui ont transmis une demande d'intégration aux Criteriums Excellence n'apparaissent pas dans les brassages.  
Les demandes seront examinées par la Commission Football Animation ultérieurement.



## BRASSAGE U12 EXCELLENCE SAISON 2025/2026



**SAMEDI 11 OCTOBRE 2025**

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E	POULE F
VAL D'EUROPE FC	FC MELUN	CRECY FC	SC BRIARD	COULOMMIERS B FOOT	CS CLAYE
LE MEE SF	US VAIRES 77	US LAGNY	ST THIBAULT FC	VLP- LA ROCHETTE	MOISSY
CPS PROVINS	FC MORMANT	FC NANDY	OZOIR FC	US QUINCY V	CS DAMMARTIN
		ROISSY US			

POULE G	POULE H	POULE I	POULE J	POULE K
CS MEAUX	FONTAINEBLEAU	PONTHIERRY	ASA MONTEREAU	MITRY MORY CG
US TRILPORT	US LOGNES	USM VILLEPARISIS	VAL DE France	COURTRY FOOTBALL
UMS PONTAULT	AS CHELLES	FC JOUARRE	TORCY PVM	ES NANGIS
				GRETZ TOURNAN

Les clubs non labélisés qui ont transmis une demande d'intégration aux Criteriums Excellence n'apparaissent pas dans les brassages.  
Les demandes seront examinées par la Commission Football Animation ultérieurement.



# Football d'Animation

## Festifoot U6/U7 - Foot à 4

### SAMEDI 11/10/2025

Club recevant	ROISSY - 13H45		LESIGNY 13H45		BRIARD 13H45	
	ROISSY U7	4	LESIGNY	4	BRIARD U6	2
	OZOUEUR LE VOULGIS	2	PONTAULT UMS U7	3	GRETZ TOURNAN U6	2
	PONTAULT UMS U6	4	OZOIR U7	3	GUIGNES	4
	PRESLES	2	FONTENAY TRESIGNY	2	VERNEUIL	2
					SERVON	2
		<b>12</b>		<b>12</b>		<b>12</b>

Club recevant	LIEUSAINTE - 13H45		LIEUSAINTE - 13H45		LE CHATELET (U6) - 14H	
	LIEUSAINTE U7	3	LIEUSAINTE U6	3	LE CHATELET	2
	MARLES	1	VAL DE L'YERRES	2	MORMANT	1
	OZOIR U6	3	PONTAULT UMS U7	3	PONTHIERRY	2
	ROISSY U6	2	COMBS LA VILLE	2	MOISSY	5
	COMBS U6	1	BRIARD	3		
	CHEVRY	2	GRETZ U7	3		
		<b>12</b>		<b>16</b>		<b>10</b>

Club recevant	DAMMARIE (U6) - 14H		NANDY (U6) - 13H45		LE CHATELET (U7) - 14H	
	DAMMARIE	3	NANDY	3	LE CHATELET	2
	MELUN	2	VAUX	1	MORMANT	2
	USBPO	2	LE MEE	4	PONTHIERRY	2
	CESSON	3			USBPO	2
		<b>10</b>		<b>8</b>		<b>8</b>

Club recevant	ALLIANCE (U7) - 14H		MOISSY (U7) - 13H30		CESSON CREUSET (U7) - 14H30	
	ALLIANCE	2	MOISSY	3	CESSON	3
	BOMBON	1	LE MEE	4	VAUX	3
	DAMMARIE	4	NANDY	3	MELUN	2
	SAVIGNY	3				
		<b>10</b>		<b>10</b>		<b>8</b>

Club recevant	PERTHES - 14H		VILLIERS SOUS GREZ - 14H		VENEUX LES SABLONS - 14H	
	PAYS DE BIERES	2	LA FORET	1	MORET VENEUX	3
	OLYMPIQUE DU LOING	4	EBNSP	2	RCPF	4
	CHAMPAGNE	2	GATINAIS	1	AVON	3
			HVS	1		
			BOIS LE ROI	2		
		<b>8</b>		<b>7</b>		<b>10</b>

Club recevant	GRANDE PAROISSE - 14H		NANGIS - 14H		COSMO	
	GRANDE PAROISSE	1	NANGIS	3	COSMO	2
	ST GERMAIN LAVAL	2	MAROLLES	2	COULOMMIERS	2
	BRAYTOIS	2	VARENNES	4	AFPO	2
	VILLIERS ST GEORGES	1	MONTEREAU	4	REBAIS	2
	LONGUEVILLE	1	PROVINS	3		
		<b>7</b>		<b>16</b>		<b>8</b>

Club recevant	MEAUX		VILLEPARISIS U6		LOGNES U6	
	MEAUX	4	VILLEPARISIS U6	4	LOGNES U6	3
	COURTRY ACADEMIE	4	DAMMARTIN U6	4	MEAUX U6	3
	FERTE SOUS JOUARRE	3	NOISIEL FA U6	3	COULOMMIERS U6	1
					MCG U6	2
		<b>11</b>		<b>11</b>		<b>9</b>

Club recevant	CHELLES U6		VILLEPARISIS		BRIE FC	
	CHELLES U6	3	VILLEPARISIS	6	BRIE FC	1
	BRIE FC	3	TORCY	6	MCG	4
					COURTRY FOOTBALL	2
		<b>6</b>		<b>12</b>		<b>7</b>

Club recevant	CLAYE		VAL D'EUROPE		ST MARD	
	CLAYE	4	VAL D'EUROPE	6	ST MARD	2
	DAMMARTIN	4	CHELLES	6	VILLENNOY	3
	ST SOUPPLETS	4	JOUARRE	3	MOUSSY	1
					TRILPORT	4
					CHAUCONIN	2
		<b>12</b>		<b>15</b>		<b>12</b>

Club recevant	NANTEUIL		PLAINE DE France		NOISIEL FA	
	NANTEUIL	3	PLAINE DE France	2	NOISIEL FA	3
	CONGIS	2	ST PATHUS	3	THORIGNY	2
	MONTHYON	1	FC LE PIN	2	BUSSY	6
	OTHIS	4	BREUILLOISE	1	ST THIBAUT	1
		<b>10</b>		<b>8</b>		<b>12</b>

Club recevant	CHAMPS FFC		VAL DE France		LAGNY	
	CHAMPS FFC	4	VAL DE France	6	LAGNY	5
	VAIRES	4	QUINCY	5	COLLEGIEN	4
	LOGNES	4	FERRIERES	5	EMERAINVILLE	2
					PORTUGAIS PONTAULT	4
		<b>12</b>		<b>16</b>		<b>15</b>

Club recevant	CRECY FC					
	CRECY FC	3				
	MAGNY	2				
	BUCENNE	1				
	POMMEUSE	4				
	BRIE EST	1				
	ESBLY	1				
		<b>12</b>		<b>0</b>		<b>0</b>



# Football d'Animation

## Festifoot U8/U9 - Foot à 5

### SAMEDI 11/10/2025

Club recevant	PONTAULT UMS - 13H45		BRIARD - 13H45		GRETZ TOURNAN - 13H45	
	PRESLES U9	2	VAL DE L'YERRES	3	LESIGNY	2
	CHEVRY	2	LIEUSAIN	3	GRETZ U8	3
	FONTENAY TRESIGNY	2	BRIARD U9	2	ROISSY U8	4
	ROISSY U9	1	GRETZ U9	2	OZOIR U8	3
	COMBS U9	1	OZOIR U9	2		
	PONTAULT UMS	4				
		<b>12</b>		<b>12</b>		<b>12</b>

Club recevant	SERVON - 13H45		VERNEUIL - 13H45		MORMANT (U8) 13H30	
	GUIGNES	4	MARLES	3	MORMANT	2
	PONTAULT UMS	4	BRIARD U8	2	PONTHIERRY	2
	SERVON	3	COMBS U8	2	DAMMARIE	2
			OZOUEUR LE VOULGIS	2	SAVIGNY	2
			PRESLES U8	2		
			VERNEUIL	1		
		<b>11</b>		<b>12</b>		<b>8</b>

Club recevant	VAUX LA ROCHETTE (U8) - 14H		USBPO (U8) - 14H		LE MEE (U8) - 14H	
	VAUX	3	USBPO	3	LE MEE	4
	LE CHATELET	1	CESSON	3	MOISSY	4
	MELUN	3	ENNTENTE FEM. 77	2	ALLIANCE	3
	NANDY	3			BOMBON	1
		<b>10</b>		<b>8</b>		<b>12</b>

Club recevant	PONTHIERRY (U9) - 14H		MELUN (U9) - 14H30		FONTAINEBLEAU - 14H	
	PONTHIERRY	2	MELUN	3	FONTAINEBLEAU	4
	LE MEE	3	MOISSY	4	MORET VENEUX	2
	VAUX	1	LE CHATELET	1	OLYMPIQUE DU LOING U8	3
	CESSON	4	USBPO	2	BOIS LE ROI	3
	DAMMARIE	2				
	NANDY	3				
		<b>15</b>		<b>10</b>		<b>12</b>

Club recevant	CHATEAU LANDON - 14H		GREZ SUR LOING - 14H		GRANDE PAROISSE - 14H	
	GATINAIS	3	OLYMPIQUE DU LOING U9	4	GRANDE PAROISSE	2
	PAYS DE BIERES	3	AVON	3	ST GERMAIN LAVAL	2
	HVS	2	EBNSP	3	BRAY SUR SEINE	2
	CHAMPAGNE	2			VILLIERS ST GEORGES	1
					NANGIS	2
		<b>10</b>		<b>10</b>		<b>9</b>

Club recevant	LONGUEVILLE - 14H		MONTEREAU - 14H		AFPO	
	LONGUEVILLE	2	MONTEREAU	4	AFPO	3
	JOUY YVRON	2	MAROLLES	2	MOUROUX	3
	GOUAIX	2	VARENNES	6	JOUARRE	4
	PROVINS	3				
	NANGIS	3				
		<b>12</b>		<b>12</b>		<b>10</b>

Club recevant	ST SOUPPLETS		ST PATHUS		TRILPORT	
	ST SOUPPLETS	5	ST PATHUS	4	TRILPORT	2
	DAMMARTIN	5	DAMMARTIN	3	VILLENY	3
			MONTHYON	3	MEAUX	4
					MOUSSY	1
		<b>10</b>		<b>10</b>		<b>10</b>

Club recevant	MOUSSY		OTHIS		MCG	
	MOUSSY	1	OTHIS	3	MCG	6
	ST MARD	3	BRIE FC	5	NANTEUIL	5
	COURTRY FOOTBALL	2	PLAINE DE France	2	ANNET	1
	CHAUCONIN	2				
		<b>8</b>		<b>10</b>		<b>12</b>

Club recevant	THORIGNY		VAIRES		COLLEGIEN	
	THORIGNY	2	VAIRES	5	COLLEGIEN	4
	LE PIN	2	VILLEPARISIS	5	CLAYE	4
	MEAUX	4			TORCY	2
		<b>8</b>		<b>10</b>		<b>10</b>

Club recevant	FERRIERES		LAGNY		MAGNY	
	FERRIERES	4	LAGNY	5	MAGNY	3
	COURTRY ACADEMY	4	CHELLES	7	BREUILLOISE	1
					CHAMPS FFC	4
		<b>8</b>		<b>12</b>		<b>8</b>

Club recevant	PORTUGAIS PONTAULT		EMERAINVILLE		ST THIBAUT	
	PORTUGAIS PONTAULT	5	EMERAINVILLE	2	ST THIBAUT	1
	NOISIEL FA	5	LOGNES	4	LOGNES	4
			BUSY	6	VAL DE France	6
		<b>10</b>		<b>12</b>		<b>11</b>

Club recevant	QUINCY		CHANGIS		COULOMMIERS	
	QUINCY	4	CHANGIS	1	COULOMMIERS	3
	VAL D'EUROPE	4	BUCENNE	3	VAL D'EUROPE	6
	REBAIS	2	COSMO	3	CRECY FC	3
			ESBLY	1	BRIE EST	1
		<b>10</b>		<b>8</b>		<b>13</b>

Club recevant	FERTE SOUS JOUARRE					
	FERTE SOUS JOUARRE	5				
	POMMEUSE	5				
		<b>10</b>		<b>0</b>		<b>0</b>



**Football d'Animation**  
**Festifoot féminin U8F/U9F - Foot à 5**  
**SAMEDI 11/10/2025**

Club recevant	EFSSM		POMMEUSE			
	EFSSM	2	POMMEUSE	1		
	MOISSY	2	MEAUX	2		
	DAMMARIE	1	ST THIBAULT TORCY	1		
	NANGIS	1	MCG	1		
	COMBS LA VILLE	1	VAIRES	1		
	GRETZ TOURNAN OZOIR	1	ESPOIR FEMININ	1		
	<b>8</b>		<b>7</b>			<b>0</b>



## CHALLENGE 77 U10 - TOUR 1 SAMEDI 11/10/2025



POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E
TRILPORT 12	CHELLES 14	PONTAULT PORT 12	POMMEUSE 11	MAGNY 11
BUSSY FC 12	MCG 13	TORCY 13	VAL D EUROPE 13	TORCY 12
DAMMARTIN 13	VAL DE France 13	VAL D EUROPE 14	VAL DE France 14	VAL D EUROPE 12
VILLEPARISIS 13	CHAMPS FFC 11	CHELLES 12	EMERAINVILLE 11	ESBLY 11

POULE F	POULE G	POULE H	POULE I	POULE J
FERTE SOUS JOUARRE 12	BUSSY FC13	VILLENY 11	ST SOUPPLETS 12	BUCEENNE 11
NANTEUIL 11	QUINCY 12	CHELLES 13	FERTE SOUS JOUARRE 11	COULOMMIERS 12
MEAUX 12	OTHIS 11	MEAUX 14	MEAUX 15	CRECY FC 13
BRIE FC 12	VILLEPARISIS 12		CLAYE 13	POMMEUSE 12

POULE K	POULE L	POULE M	POULE N	POULE O
ESBLY 12	LAGNY 12	VAIRES 13	BREUILLOISE 11	CHAMPS FFC 12
BUSSY FC 11	FC LE PIN 11	COLLEGIEN 11	DAMMARTIN 12	MCG 12
VAL DE FRANCE 12	VAIRES 12	LAGNY 13	MCG 14	PONTAULT PORT 11
NOISIEL FA 11	ST SOUPPLETS 11	CLAYE 12		LOGNES 13

POULE P	POULE Q	POULE R	POULE S	POULE T
LOGNES 12	COMBS 11	GRETZ TOURNAN 12	MELUN 13	LESIGNY 11
CRECY FC 12	BRIARD 12	LE MEE 15	GRETZ TOURNAN 13	ROISSY EN BRIE 12
FERRIERES 11	CHATELET 11	ALLIANCE 77 11	NANDY 12	MOISSY 12
MEAUX 13			USBPO 11	GRETZ TOURNAN 14

POULE U	POULE V	POULE W	POULE X	POULE Y
MOISSY 13	LE MEE 13	PAYS DE BIERES 11	SAVIGNY 11	OZOIR LA FERRIERE 12
LE MEE 14	MELUN 12	LE MEE 12	MELUN 14	PONTAULT UMS 14
GUIGNES 11	BOMBON 11	CESSON 13	USBPO 12	CESSON 12
PONTAULT UMS 12	PONTAULT UMS 13	SAVIGNY 12	LIEUSAINTE 11	NANGIS 11

POULE Z	POULE AA	POULE AB	POULE AC	POULE AD
VAUX LA ROCHETTE 12	DAMMARIE 12	MONTEREAU 12	VARENNES 11	
DAMMARIE 13	OLYMPIQUE DU LOING 11	OLYMPIQUE DU LOING 12	PROVINS 12	
EBNSP 11	CHAMPENOIS 11	AVON 11	BOIS LE ROI 11	
AVON 12		VARENNES 12	FONTAINEBLEAU 12	

### **DEFI TECHNIQUE : DOUBLE 8**

#### **Poule de 3 :**

- 2 équipes qualifiées par poule
- 2 rencontres de 25 minutes

#### **Poule de 4 :**

- 2 équipes qualifiées par poule
- 3 rencontres de 16 minutes



## CHALLENGE IDF U11 -TOUR 1 SAMEDI 11/10/2025



POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E
DAMMARTIN 3	NANTEUIL 1	TRILPORT 2	FC LE PIN 1	PLAINE DE France 1
AFPO 1	VAIRES 2	CHANGIS 1	VAIRES 3	MCG 4
BRIE FC 2	ST SOUPLLETS 1	JOUARRE 2	MONTHYON 1	LAGNY 3
VILLENY 1	THORIGNY 1	VILLEPARISIS 2	ST MARD 2	MEAUX 5

POULE F	POULE G	POULE H	POULE I	POULE J
FERTE SOUS JOUARRE 2	COSMO 1	NANTEUIL 2	QUINCY 1	CHAMPS FFC 1
CHANGIS 2	CS COUNTRY AC 2	OTHIS 1	CHAMPS FFC 2	CRECY 2
REBAIS 1	BUSSY FC 3	ST SOUPLLETS 2	FERTE SOUS JOUARRE 1	MAGNY 2
MEAUX 4	ST MARD 1	VAL D EUROPE 2	MOUROUX 2	POMMEUSE 1

POULE K	POULE L	POULE M	POULE N	POULE O
LOGNES 2	EMERAINVILLE 1	FERRIERES 2	ANNET 1	VAL DE France 2
BUSSY FC 1	FERRIERES 1	MAGNY 1	OTHIS 2	VAL D EUROPE 4
MEAUX 3	MEAUX 2	TORCY 3	ST PATHUS 1	LAGNY 4
VILLENY 2	VILLEPARISIS 3	PONTAULT PORT 2	CHELLES 3	MCG 2

POULE P	POULE Q	POULE R	POULE S	POULE T
VAL DE France 4	COLLEGIEN 1	PONTAULT PORT 1	CONGISSOIS 1	POMMEUSE 2
BUSSY FC 2	VAIRES 4	CHELLES 2	AFPO 2	BRIE EST 1
CLAYE 2	CLAYE 4	VAL DE France 3	CHAUCONIN 1	COULOMMIERS 2
CHELLES 4	CS COUNTRY AC 1	TORCY 2	DAMMARTIN 2	MOUROUX 1

POULE U	POULE V	POULE W	POULE X	POULE Y
BREUILLOISE 1	NOISIEL FA 1	MARLES 1	LESIGNY 1	UMS PONTAULT 2
MCG 3	LAGNY 2	OZOIR LA FERRIERE 2	GRETZ TOURNAN 2	BRIARD 2
CLAYE 3	VAL D EUROPE 3	UMS PONTAULT 3	COMBS LA VILLE 2	CHEVRY 1
THORIGNY 2	VILLEPARISIS 4	SERVON 1	LE MEE 2	GRETZ TOURNAN 4

POULE Z	POULE AA	POULE AB	POULE AC	POULE AD
LIEUSAINT 1	CHEVRY 2	FONTENAY TRESIGNY 1	PRESLES 1	SERVON 2
GRETZ TOURNAN 3	COMBS LA VILLE 1	OZOIR LA FERRIERE 3	VAL DE L'YERRES 2	VERNEUIL L'ETANG 1
UMS PONTAULT 4	ROISSY EN BRIE 2	MARLES 2	CESSON VSD 3	CESSON VSD 4
PRESLES 2	VERNEUIL L'ETANG 2	LE MEE 5	MELUN 4	CHATELET EN BRIE 2

POULE AE	POULE AF	POULE AG	POULE AH	POULE AI
LE MEE 4	MOISSY 2	CESSON VSD 2	PONTHIERRY 1	MORET VENEUX 2
VAL DE L'YERRES 1	DAMMARIE 3	CHATELET EN BRIE 1	MOISSY 3	OLYMPIQUE DU LOING 1
MELUN 3	PAYS DE BIERES 1	DAMMARIE 2	SAVIGNY 1	MONTEREAU 2
NANDY 2		SAVIGNY 3		VARENNES 1

POULE AJ	POULE AK	POULE AL	POULE AM	POULE AN
ALLIANCE 77 1	GRANDE PAROISSE 1	BOIS LE ROI 1	FONTAINEBLEAU 2	CHAMPENOIS 1
VAUX LA ROCHETTE 2	MORMANT 2	EBNSP 2	OLYMPIQUE DU LOING 2	AVON 2
SAVIGNY 2	AVON 1	MAROLLES 2	MAROLLES 1	ST GERMAIN LAVAL 1
GUIGNES 1	EBNSP 1	USBPO 2	GATINAIS 1	LA FORET 1

POULE AO	POULE AP	POULE AQ	POULR AR	POULE AS
ARC EN CIEL 1	LONGUEVILLE 1	GOUAIX 1	USBPO 1	
JOUY YVRON 1	VILLIERS ST GEORGES 1	NANGIS 2	MELUN 2	
PROVINS 2	VARENNES 2	BRAYTOIS 1	LE MEE 3	
GUIGNES 2	JOUY YVRON 2	LONGUEVILLE 2	HVS 1	

POULE AT

### **DEFI TECHNIQUE : DOUBLE 8**

#### **Poule de 3 :**

- 2 équipes qualifiées par poule
- 2 rencontres de 25 minutes

#### **Poule de 4 :**

- 2 équipes qualifiées par poule
- 3 rencontres de 16 minutes



## CHALLENGE 77 U12- TOUR 1 SAMEDI 11/10/2025



POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E
MEAUX 15	CHELLES 13	BUSSY FC 13	REBAIS 11	BRIE EST 11
MCG 14	CHAMPS FFC 11	NANTEUIL 11	COULOMMIERS 12	BUCEENNE 11
BRIE FC 11	MEAUX 14	TORCY 13	POMMEUSE 11	ESBLY11
VAL DE France 13	BUSSY FC 12	PONTAULT PORT 11	CRECY FC 12	VAL D EUROPE 13

POULE F	POULE G	POULE H	POULE I	POULE J
CHANGIS 11	ST MARD 11	VAIRES 14	BRIE FC 12	DAMMARTIN 12
VILLENY 12	CHELLES 12	VILLENY 11	CONGISSOIS 11	CS COUNTRY AC 11
FERTE SOUS JOUARRE 11	VAIRES 13	MCG 13	VAL D EUROPE 14	NOISIEL FA 11
ST SOUPPLETS 11	VILLEPARISIS 12	FC LE PIN 11	VILLEPARISIS 14	

POULE K	POULE L	POULE M	POULE N	POULE O
MAGNY 11	EMERAINVILLE 11	ST PATHUS 11	CHAUCONIN 11	LE MEE 13
CHAMPS FFC 12	MEAUX 13	LAGNY 12	VILLEPARISIS 13	DAMMARE 12
ANNET 11	COLLEGIEN 11	NANTEUIL 12	DAMMARTIN 13	SERVON 12
VAL DE France 12	LOGNES 12	BUSSY FC 11		

POULE P	POULE Q	POULE R	POULE S	POULE T
LIEUSAIN 11	COMBS LA VILLE 11	GRETZ TOURNAN 13	OZOUER LE VOULGIS 11	SERVON 11
OZOIR LA FERRIERE 13	OZOIR LA FERRIERE 12	BRIARD 12	UMS PONTAULT 14	ALLIANCE 77 11
GRETZ TOURNAN 12	ROISSY EN BRIE 12	UMS PONTAULT 12	MOISSY 14	LE MEE 14
UMS PONTAULT 13	CESSON 12	CESSON 11	NANDY 12	BRIARD 13

POULE U	POULE V	POULE W	POULE X	POULE Y
VERNEUIL L'ETANG 11	BOMBON 11	CHATELET 11	MOISSY 13	SAVIGNY 11
PROVINS 12	DAMMARE 13	LE MEE 15	MELUN 13	MELUN 14
LONGUEVILLE 11	USBPO 12	PONTHIERRY 12	USBPO 11	MOISSY 15
		SAVIGNY 12		PONTHIERRY 13

POULE Z	POULE AA	POULE AB	POULE AB
OLYMPIQUE DU LOING 11	EBNSP 11	OLYMPIQUE DU LOING 12	FONTAINEBLEAU 13
VAUX ROCHETTE 12	VAUX ROCHETTE 13	VARENNES 11	CHAMPENOIS 11
VARENNES 12	AVON 11	GATINAIS 11	MONTEREAU 12

### **DEFI TECHNIQUE : DOUBLE 8**

#### **Poule de 3 :**

- 2 équipes qualifiées par poule
- 2 rencontres de 30 minutes (avec mi-temps)

#### **Poule de 4 :**

- 2 équipes qualifiées par poule
- 3 rencontres de 20 minutes



# FESTIVAL U13 FOOT- TOUR 1

## SAMEDI 11/10/2025



POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E
AFPO 2	MOUSSY LE NEUF 1	OTHIS 1	PLAINE DE France 1	LAGNY 2
CROUY 1	MEAUX 3	CHAMPS FFC 1	ST MARD 2	COLLEGIEN 1
CHANGIS 1	MONTHYON 1	ST PATHUS 1	AFPO 1	VAIRES 3
NANTEUIL 1	DAMMARTIN 2	CS COUNTRY AC 1	THORIGNY 1	MOUROUX 1

POULE F	POULE G	POULE H	POULE I	POULE J
BRIE EST 1	MOUROUX 2	FERRIERES 1	THORIGNY 2	GUIGNES 2
BUCEENNNE 1	REBAIS 1	BUSSY FC 1	BREUILLOISE 1	COMBS LA VILLE 1
COULOMMIERS 2	NOISIEL FA 1	VAL D EUROPE 2	ESBLY 1	MELUN 3
MAGNY 1		MCG 1	VILLENOY 1	SAVIGNY 2

POULE K	POULE L	POULE M	POULE N	POULE O
VAL DE L'YERRES 3	VAL DE L'YERRES 2	FONTENAY TRESIGNY 1	NANDY 1	GATINAIS 1
CHEVRY 1	COMBS LA VILLE 2	CESSON 2	MARLES 1	AVON 2
MARLES 2	LESIGNY 1	LE MEE 2	PONTAULT UMS 2	BOIS LE ROI 1
			LE MEE 3	

POULE P	POULE Q	POULE R	POULE S	POULE T
CHATELET 1	NANDY 2	SAVIGNY 1	HVS 1	ST GERMAIN LAVAL 1
CESSON 1	MOISSY 3	DAMMARIE 1	AVON 1	OLYMPIQUE DU LOING 1
DAMMARIE 2	GUIGNES 1	PONTHIERRY 2	MORET VENEUX 2	MAROLLES 2
PONTHIERRY 1	VAL DE L'YERRES 1		OLYMPIQUE DU LOING 2	PAYS DE BIERES 1

POULE U	POULE V	POULE W	POULE X	POULE Y
VILLIERS ST GEORGES 1	JOUY YVRON 1	NANGIS 2		
LONGUEVILLE 1	LONGUEVILLE 2	VARENNES 1		
PROVINS 2	BRAYTOIS 1	MAROLLES 1		
VARENNES 2	FONTENAY TRESIGNY 2	JOUY YVRON 2		

POULE Z	POULE AB

### **DEFI TECHNIQUE : DOUBLE 8**

#### **Poule de 3 :**

- 2 équipes qualifiées par poule
- 2 rencontres de 30 minutes (avec mi-temps)

#### **Poule de 4 :**

- 2 équipes qualifiées par poule
- 3 rencontres de 20 minutes

U16 D3 / Unique

51

\* Match lever de rideau

Poule C

Après-Midi P4

Bucceenne As 21	Coulommiers Brie F 21	F.C. Cosmo 77 21	Gretz Tournan Sc 23
Lognes U.S. 21	Magny Le Hongre Fc 21	Mouroux Cs 21	Ozoir Fc 77 22
Pontault Com. Ums 22	Villenoy A.C. 21		

Journée 01 - Aller 05/10/2025				Journée 22 - Retour 17/05/2026				
54440.	... -FG	13H	54696400	Villenoy A.C. 21	- F.C. Cosmo 77 21	54696526	13H	... -FG
54442.	... -FG	13H	54696402	Gretz Tournan Sc 23	- Coulommiers Brie F 21	54696528	13H	... -FG
54443.	... -...	13H	54696403	Non affecté	- Mouroux Cs 21	54696529	13H	... -...
54444.	1-4	13H	54696404	Ozoir Fc 77 22	- Pontault Com. Ums 22	54696530	13H	... -...
54445.	... -...	13H	54696405	Non affecté	- Lognes U.S. 21	54696531	13H	... -...
54441.	... -...	26/10/25 13H	54696401	Magny Le Hongre Fc 21	- Bucceenne As 21	54696527	13H	... -...
Journée 02 - Aller 19/10/2025				Journée 12 - Retour 25/01/2026				
54446.	... -...	12H	54696406	Pontault Com. Ums 22	- Lognes U.S. 21	54696466	13H	... -...
54447.	... -...	13H	54696407	Mouroux Cs 21	- Ozoir Fc 77 22	54696467	13H	... -...
54448.	... -...	13H	54696408	Coulommiers Brie F 21	- Non affecté	54696468	13H	... -...
54449.	FG-...	12H30	54696409	F.C. Cosmo 77 21	- Gretz Tournan Sc 23	54696469	13H	FG-...
54450.	... -...	13H	54696410	Bucceenne As 21	- Villenoy A.C. 21	54696470	13H	... -...
54451.	... -...	13H	54696411	Magny Le Hongre Fc 21	- Non affecté	54696471	13H	... -...
Journée 03 - Aller 02/11/2025				Journée 13 - Retour 01/02/2026				
54452.	... -...	13H	54696412	Gretz Tournan Sc 23	- Bucceenne As 21	54696472	13H	... -...
54453.	... -...	13H	54696413	Villenoy A.C. 21	- Magny Le Hongre Fc 21	54696473	13H	... -...
54454.	... -...	13H	54696414	Non affecté	- F.C. Cosmo 77 21	54696474	12H30	... -...
54455.	... -...	13H	54696415	Non affecté	- Pontault Com. Ums 22	54696475	12H	... -...
54456.	... -...	13H	54696416	Lognes U.S. 21	- Mouroux Cs 21	54696476	13H	... -...
54457.	... -FG	13H	54696417	Ozoir Fc 77 22	- Coulommiers Brie F 21	54696477	13H	... -FG
Journée 04 - Aller 16/11/2025				Journée 14 - Retour 08/02/2026				
54458.	... -...	13H	54696418	Mouroux Cs 21	- Pontault Com. Ums 22	54696478	12H	... -...
54459.	FG-...	13H	54696419	Coulommiers Brie F 21	- Lognes U.S. 21	54696479	13H	FG-...
54460.	FG-...	12H30	54696420	F.C. Cosmo 77 21	- Ozoir Fc 77 22	54696480	13H	FG-...
54461.	... -...	13H	54696421	Bucceenne As 21	- Non affecté	54696481	13H	... -...
54462.	... -...	13H	54696422	Magny Le Hongre Fc 21	- Gretz Tournan Sc 23	54696482	13H	... -...
54463.	... -...	13H	54696423	Villenoy A.C. 21	- Non affecté	54696483	13H	... -...

Journée 05 - Aller				23/11/2025		Journée 15 - Retour				15/02/2026	
54464.	... - ...	13H	54696424	Gretz Tournan Sc 23	-	Villenois A.C. 21	54696484	13H	... - ...		
54465.	... - ...	13H	54696425	Non affecté	-	Magny Le Hongre Fc 21	54696485	13H	... - ...		
54466.	... -FG	12H	54696426	Pontault Com. Ums 22	-	Coulommiers Brie F 21	54696486	13H	... -FG		
54467.	... -FG	13H	54696427	Lognes U.S. 21	-	F.C. Cosmo 77 21	54696487	12H30	... -FG		
54468.	... - ...	13H	54696428	Ozoir Fc 77 22	-	Buceenne As 21	54696488	13H	... - ...		
54469.	... - ...	13H	54696429	Non affecté	-	Mouroux Cs 21	54696489	13H	... - ...		

Journée 06 - Aller				30/11/2025		Journée 16 - Retour				15/03/2026	
54470.	FG- ...	13H	54696430	Coulommiers Brie F 21	-	Mouroux Cs 21	54696490	13H	FG- ...		
54471.	FG- ...	12H30	54696431	F.C. Cosmo 77 21	-	Pontault Com. Ums 22	54696491	12H	FG- ...		
54472.	... - ...	13H	54696432	Buceenne As 21	-	Lognes U.S. 21	54696492	13H	... - ...		
54473.	... - ...	13H	54696433	Magny Le Hongre Fc 21	-	Ozoir Fc 77 22	54696493	13H	... - ...		
54474.	... - ...	13H	54696434	Villenois A.C. 21	-	Non affecté	54696494	13H	... - ...		
54475.	... - ...	13H	54696435	Gretz Tournan Sc 23	-	Non affecté	54696495	13H	... - ...		

Journée 07 - Aller				07/12/2025		Journée 17 - Retour				22/03/2026	
54476.	... - ...	13H	54696436	Ozoir Fc 77 22	-	Villenois A.C. 21	54696496	13H	... - ...		
54477.	... - ...	13H	54696437	Non affecté	-	Gretz Tournan Sc 23	54696497	13H	... - ...		
54478.	... - ...	13H	54696438	Lognes U.S. 21	-	Magny Le Hongre Fc 21	54696498	13H	... - ...		
54479.	... - ...	12H	54696439	Pontault Com. Ums 22	-	Buceenne As 21	54696499	13H	... - ...		
54480.	... -FG	13H	54696440	Mouroux Cs 21	-	F.C. Cosmo 77 21	54696500	12H30	... -FG		
54481.	... - ...	13H	54696441	Non affecté	-	Coulommiers Brie F 21	54696501	13H	... - ...		

Journée 08 - Aller				14/12/2025		Journée 18 - Retour				12/04/2026	
54482.	... -FG	12H30	54696442	F.C. Cosmo 77 21	-	Coulommiers Brie F 21	54696502	13H	... -FG		
54483.	... - ...	13H	54696443	Buceenne As 21	-	Mouroux Cs 21	54696503	13H	... - ...		
54484.	... - ...	13H	54696444	Magny Le Hongre Fc 21	-	Pontault Com. Ums 22	54696504	12H	... - ...		
54485.	... - ...	13H	54696445	Villenois A.C. 21	-	Lognes U.S. 21	54696505	13H	... - ...		
54486.	... - ...	13H	54696446	Gretz Tournan Sc 23	-	Ozoir Fc 77 22	54696506	13H	... - ...		

<b>Journée 09 - Aller</b> 21/09/2025					<b>Journée 19 - Retour</b> 22/02/2026				
54488.	17-1	13H	54696448	Lognes U.S. 21	-	Gretz Tournan Sc 23	54696508	13H	... -...
54489.	... -...	13H	54696449	Ozoir Fc 77 22	-	Non affecté	54696509	13H	... -...
54490.	5-FM	12H	54696450	Pontault Com. Ums 22	-	Villenoy A.C. 21	54696510	13H	... -...
54491.	... -...	13H	54696451	Non affecté	-	F.C. Cosmo 77 21	54696511	12H30	... -...
54492.	FG-...	13H	54696452	Coulommiers Brie F 21	-	Buceenne As 21	54696512	13H	FG-...
54493.	0-5	13H	54696453	Mouroux Cs 21	-	Magny Le Hongre Fc 21	54696513	13H	... -...
<b>Journée 10 - Aller</b> 12/10/2025					<b>Journée 20 - Retour</b> 29/03/2026				
54494.	... -...	13H	54696454	Buceenne As 21	-	F.C. Cosmo 77 21	54696514	12H30	... -...
54495.	... -FG	13H	54696455	Magny Le Hongre Fc 21	-	Coulommiers Brie F 21	54696515	13H	... -FG
54496.	... -...	12H15	54696456	Villenoy A.C. 21	-	Mouroux Cs 21	54696516	13H	... -...
54497.	... -...	13H	54696457	Gretz Tournan Sc 23	-	Pontault Com. Ums 22	54696517	12H	... -...
54498.	... -...	13H	54696458	Non affecté	-	Lognes U.S. 21	54696518	13H	... -...
54499.	... -...	13H	54696459	Ozoir Fc 77 22	-	Non affecté	54696519	13H	... -...
<b>Journée 11 - Aller</b> 18/01/2026					<b>Journée 21 - Retour</b> 10/05/2026				
54500.	... -...	13H	54696460	Lognes U.S. 21	-	Ozoir Fc 77 22	54696520	13H	... -...
54501.	... -...	12H	54696461	Pontault Com. Ums 22	-	Non affecté	54696521	13H	... -...
54502.	FG-...	12H30	54696462	F.C. Cosmo 77 21	-	Magny Le Hongre Fc 21	54696522	13H	FG-...
54503.	FG-...	13H	54696463	Coulommiers Brie F 21	-	Villenoy A.C. 21	54696523	13H	FG-...
54504.	... -...	13H	54696464	Mouroux Cs 21	-	Gretz Tournan Sc 23	54696524	13H	... -...
54505.	... -...	13H	54696465	Buceenne As 21	-	Non affecté	54696525	13H	... -...

U18 D3 / Unique

85

\* Match lever de rideau

Poule C

Après-Midi P4

Bois Le Roi F.C. 21	C.P.S.P 22	Champenois Mam. Ver. 2	Chatelet En Brie Us 21
Foret Es La 21	Gatinais Val Loing 21	Hericy Vul. Sam. 21	Melun Fc 22
Ponthierry Us 21	Savigny Le Temple Fc 22		

Journée 01 - Aller 05/10/2025					Journée 18 - Retour 17/05/2026				
53270.	5-FM	13H	54686066	C.P.S.P 22	-	Bois Le Roi F.C. 21	54686151	13H	... -...
53271.	1-11	14H	54686067	Foret Es La 21	-	Ponthierry Us 21	54686152	13H	... -...
53273.	... -FG	15H30	54686069	Melun Fc 22	-	Chatelet En Brie Us 21	54686154	13H	... -FG
53274.	... -...	13H	54686070	Champenois Mam. Ver. 21	-	Gatinais Val Loing 21	54686155	13H	... -...
53272.	... -...	16/11/25 13H	54686068	Savigny Le Temple Fc-22	-	Hericy Vul. Sam. 21	54686153	13H	... -...
Journée 02 - Aller 19/10/2025					Journée 10 - Retour 25/01/2026				
53275.	... -...	15H	54686071	Hericy Vul. Sam. 21	-	Melun Fc 22	54686111	15H30	... -...
53276.	FG-...	13H	54686072	Chatelet En Brie Us 21	-	Foret Es La 21	54686112	14H	FG-...
53277.	... -...	13H	54686073	Ponthierry Us 21	-	C.P.S.P 22	54686113	13H	... -...
53278.	... -...	13H	54686074	Bois Le Roi F.C. 21	-	Gatinais Val Loing 21	54686114	13H30	... -...
53279.	... -...	13H	54686075	Savigny Le Temple Fc-22	-	Champenois Mam. Ver. 21	54686115	13H	... -...
Journée 03 - Aller 02/11/2025					Journée 11 - Retour 01/02/2026				
53280.	... -...	15H30	54686076	Melun Fc 22	-	Savigny Le Temple Fc 22	54686116	13H	... -...
53281.	... -...	14H	54686077	Foret Es La 21	-	Hericy Vul. Sam. 21	54686117	15H	... -...
53282.	... -FG	13H	54686078	C.P.S.P 22	-	Chatelet En Brie Us 21	54686118	13H	... -FG
53283.	... -...	13H30	54686079	Gatinais Val Loing 21	-	Ponthierry Us 21	54686119	13H	... -...
53284.	... -...	13H	54686080	Champenois Mam. Ver. 21	-	Bois Le Roi F.C. 21	54686120	13H	... -...
Journée 04 - Aller 21/09/2025					Journée 12 - Retour 22/02/2026				
53285.	5-FM	13H	54686081	Ponthierry Us 21	-	Bois Le Roi F.C. 21	54686121	13H	... -...
53286.	FG-...	13H	54686082	Chatelet En Brie Us 21	-	Gatinais Val Loing 21	54686122	13H30	FG-...
53287.	6-1	15H	54686083	Hericy Vul. Sam. 21	-	C.P.S.P 22	54686123	13H	... -...
53289.	5-FM	15H30	54686085	Melun Fc 22	-	Champenois Mam. Ver. 21	54686125	13H	... -...
53288.	... -...	26/10/25 13H	54686084	Savigny Le Temple Fc-22	-	Foret Es La 21	54686124	14H	... -...

Journée 05 - Aller 23/11/2025					Journée 13 - Retour 15/02/2026				
53290.	... - ...	13H	54686086	C.P.S.P 22	-	Savigny Le Temple Fc 22	54686126	13H	... - ...
53291.	... - ...	14H	54686087	Foret Es La 21	-	Melun Fc 22	54686127	15H30	... - ...
53292.	... - ...	13H30	54686088	Gatinais Val Loing 21	-	Hericy Vul. Sam. 21	54686128	15H	... - ...
53293.	... - ...	13H	54686089	Champenois Mam. Ver. 21	-	Ponthierry Us 21	54686129	13H	... - ...
53294.	... -FG	13H	54686090	Bois Le Roi F.C. 21	-	Chatelet En Brie Us 21	54686130	13H	... -FG
Journée 06 - Aller 30/11/2025					Journée 14 - Retour 15/03/2026				
53295.	... - ...	15H30	54686091	Melun Fc 22	-	C.P.S.P 22	54686131	13H	... - ...
53296.	... - ...	13H	54686092	Savigny Le Temple Fc 22	-	Gatinais Val Loing 21	54686132	13H30	... - ...
53297.	... - ...	15H	54686093	Hericy Vul. Sam. 21	-	Bois Le Roi F.C. 21	54686133	13H	... - ...
53298.	FG - ...	13H	54686094	Chatelet En Brie Us 21	-	Ponthierry Us 21	54686134	13H	FG - ...
53299.	... - ...	14H	54686095	Foret Es La 21	-	Champenois Mam. Ver. 21	54686135	13H	... - ...
Journée 07 - Aller 07/12/2025					Journée 15 - Retour 22/03/2026				
53300.	... - ...	13H	54686096	Ponthierry Us 21	-	Hericy Vul. Sam. 21	54686136	15H	... - ...
53301.	... - ...	13H	54686097	Bois Le Roi F.C. 21	-	Savigny Le Temple Fc 22	54686137	13H	... - ...
53302.	... - ...	13H30	54686098	Gatinais Val Loing 21	-	Melun Fc 22	54686138	15H30	... - ...
53303.	... - ...	13H	54686099	C.P.S.P 22	-	Foret Es La 21	54686139	14H	... - ...
53304.	... -FG	13H	54686100	Champenois Mam. Ver. 21	-	Chatelet En Brie Us 21	54686140	13H	... -FG
Journée 08 - Aller 14/12/2025					Journée 16 - Retour 12/04/2026				
53305.	... -FG	15H	54686101	Hericy Vul. Sam. 21	-	Chatelet En Brie Us 21	54686141	13H	... -FG
53306.	... - ...	13H	54686102	Savigny Le Temple Fc 22	-	Ponthierry Us 21	54686142	13H	... - ...
53307.	... - ...	15H30	54686103	Melun Fc 22	-	Bois Le Roi F.C. 21	54686143	13H	... - ...
53308.	... - ...	14H	54686104	Foret Es La 21	-	Gatinais Val Loing 21	54686144	13H30	... - ...
53309.	... - ...	13H	54686105	C.P.S.P 22	-	Champenois Mam. Ver. 21	54686145	13H	... - ...
Journée 09 - Aller 18/01/2026					Journée 17 - Retour 10/05/2026				
53310.	... - ...	13H30	54686106	Gatinais Val Loing 21	-	C.P.S.P 22	54686146	13H	... - ...
53311.	... - ...	13H	54686107	Bois Le Roi F.C. 21	-	Foret Es La 21	54686147	14H	... - ...
53312.	... - ...	13H	54686108	Chatelet En Brie Us 21	-	Savigny Le Temple Fc 22	54686148	13H	... - ...
53313.	... - ...	13H	54686109	Ponthierry Us 21	-	Melun Fc 22	54686149	15H30	... - ...
53314.	... - ...	15H	54686110	Hericy Vul. Sam. 21	-	Champenois Mam. Ver. 21	54686150	13H	... - ...

**Seniors D4 / Unique**  
**Poule D**

**81**

\* Match lever de rideau

Après-Midi P4

Avonnaise Us Foot 2	Chatelet En Brie Us 1	Dammarie Les Lys Fc 2	Fc Dd 1
Loing Fci 2	Nevoxy Sivry-Courtry 1	Senart Moissy 4	St Germain Laval Es 1
Varennes Fc 2	Vaux La Rochette 2		

<b>Journée 09 - Aller</b> 21/09/2025				<b>Journée 17 - Retour</b> 10/05/2026				
52383.	... -FG	15H	54681608	Varennes Fc 2	-	St Germain Laval Es 1	54681648 15H	... -FG
52384.	... -FG	15H	54681609	Fc Dd 1	-	Dammarie Les Lys Fc 2	54681649 16H	... -FG
52385.	5 -FM	15H	54681610	Chatelet En Brie Us 1	-	Vaux La Rochette 2	54681650 15H30	... -...
52387.	... -...	12/10/25 15H	54681612	Senart Moissy 4	-	Loing Fci 2	54681652 15H	... -...
52386.	... -...	26/10/25 15H	54681611	Avonnaise Us Foot 2	-	Nevoxy Sivry-Courtry 1	54681651 15H	... -...
<b>Journée 01 - Aller</b> 05/10/2025				<b>Journée 18 - Retour</b> 17/05/2026				
52343.	FG-...	15H	54681568	St Germain Laval Es 1	-	Fc Dd 1	54681653 15H	FG-...
52344.	FG-...	16H	54681569	Dammarie Les Lys Fc 2	-	Avonnaise Us Foot 2	54681654 15H	FG-...
52346.	... -...	15H	54681571	Nevoxy Sivry-Courtry 1	-	Chatelet En Brie Us 1	54681656 15H	... -...
52347.	... -...	15H	54681572	Loing Fci 2	-	Varennes Fc 2	54681657 15H	... -...
52345.	... -...	26/10/25 15H30	54681570	Vaux La Rochette 2	-	Senart Moissy 4	54681655 15H	... -...
<b>Journée 02 - Aller</b> 19/10/2025				<b>Journée 10 - Retour</b> 25/01/2026				
52348.	... -...	15H	54681573	Senart Moissy 4	-	Nevoxy Sivry-Courtry 1	54681613 15H	... -...
52349.	... -FG	15H	54681574	Chatelet En Brie Us 1	-	Dammarie Les Lys Fc 2	54681614 16H	... -FG
52350.	... -FG	15H	54681575	Avonnaise Us Foot 2	-	St Germain Laval Es 1	54681615 15H	... -FG
52351.	... -...	15H	54681576	Fc Dd 1	-	Varennes Fc 2	54681616 15H	... -...
52352.	... -...	15H30	54681577	Vaux La Rochette 2	-	Loing Fci 2	54681617 15H	... -...
<b>Journée 03 - Aller</b> 02/11/2025				<b>Journée 11 - Retour</b> 01/02/2026				
52353.	... -...	15H	54681578	Nevoxy Sivry-Courtry 1	-	Vaux La Rochette 2	54681618 15H30	... -...
52354.	... -...	16H	54681579	Dammarie Les Lys Fc 2	-	Senart Moissy 4	54681619 15H	... -...
52355.	FG-...	15H	54681580	St Germain Laval Es 1	-	Chatelet En Brie Us 1	54681620 15H	FG-...
52356.	... -...	15H	54681581	Varennes Fc 2	-	Avonnaise Us Foot 2	54681621 15H	... -...
52357.	... -...	15H	54681582	Loing Fci 2	-	Fc Dd 1	54681622 15H	... -...

Journée 04 - Aller				Journée 12 - Retour				
09/11/2025				08/02/2026				
52358.	... - ...	15H	54681583	Avonnaise Us Foot 2	- Fc Dd 1	54681623	15H	... - ...
52359.	... - ...	15H	54681584	Chatelet En Brie Us 1	- Varennes Fc 2	54681624	15H	... - ...
52360.	... - ...	15H	54681585	Senart Moissy 4	- St Germain Laval Es 1	54681625	15H	... - ...
52361.	... -FG	15H30	54681586	Vaux La Rochette 2	- Dammarie Les Lys Fc 2	54681626	16H	... -FG
52362.	... - ...	15H	54681587	Nevoxy Sivry-Courtry 1	- Loing Fci 2	54681627	15H	... - ...
Journée 05 - Aller				Journée 13 - Retour				
23/11/2025				15/02/2026				
52363.	FG- ...	15H	54681588	St Germain Laval Es 1	- Vaux La Rochette 2	54681628	15H30	FG- ...
52364.	FG- ...	16H	54681589	Dammarie Les Lys Fc 2	- Nevoxy Sivry-Courtry 1	54681629	15H	FG- ...
52365.	... - ...	15H	54681590	Varennes Fc 2	- Senart Moissy 4	54681630	15H	... - ...
52366.	... - ...	15H	54681591	Loing Fci 2	- Avonnaise Us Foot 2	54681631	15H	... - ...
52367.	... - ...	15H	54681592	Fc Dd 1	- Chatelet En Brie Us 1	54681632	15H	... - ...
Journée 06 - Aller				Journée 14 - Retour				
30/11/2025				15/03/2026				
52368.	... -FG	15H	54681593	Nevoxy Sivry-Courtry 1	- St Germain Laval Es 1	54681633	15H	... -FG
52369.	... - ...	15H30	54681594	Vaux La Rochette 2	- Varennes Fc 2	54681634	15H	... - ...
52370.	... - ...	15H	54681595	Senart Moissy 4	- Fc Dd 1	54681635	15H	... - ...
52371.	... - ...	15H	54681596	Chatelet En Brie Us 1	- Avonnaise Us Foot 2	54681636	15H	... - ...
52372.	FG- ...	16H	54681597	Dammarie Les Lys Fc 2	- Loing Fci 2	54681637	15H	FG- ...
Journée 07 - Aller				Journée 15 - Retour				
07/12/2025				22/03/2026				
52373.	... - ...	15H	54681598	Avonnaise Us Foot 2	- Senart Moissy 4	54681638	15H	... - ...
52374.	... - ...	15H	54681599	Fc Dd 1	- Vaux La Rochette 2	54681639	15H30	... - ...
52375.	... - ...	15H	54681600	Varennes Fc 2	- Nevoxy Sivry-Courtry 1	54681640	15H	... - ...
52376.	FG- ...	15H	54681601	St Germain Laval Es 1	- Dammarie Les Lys Fc 2	54681641	16H	FG- ...
52377.	... - ...	15H	54681602	Loing Fci 2	- Chatelet En Brie Us 1	54681642	15H	... - ...
Journée 08 - Aller				Journée 16 - Retour				
14/12/2025				12/04/2026				
52378.	... - ...	15H	54681603	Senart Moissy 4	- Chatelet En Brie Us 1	54681643	15H	... - ...
52379.	... - ...	15H30	54681604	Vaux La Rochette 2	- Avonnaise Us Foot 2	54681644	15H	... - ...
52380.	... - ...	15H	54681605	Nevoxy Sivry-Courtry 1	- Fc Dd 1	54681645	15H	... - ...
52381.	FG- ...	16H	54681606	Dammarie Les Lys Fc 2	- Varennes Fc 2	54681646	15H	FG- ...
52382.	FG- ...	15H	54681607	St Germain Laval Es 1	- Loing Fci 2	54681647	15H	FG- ...